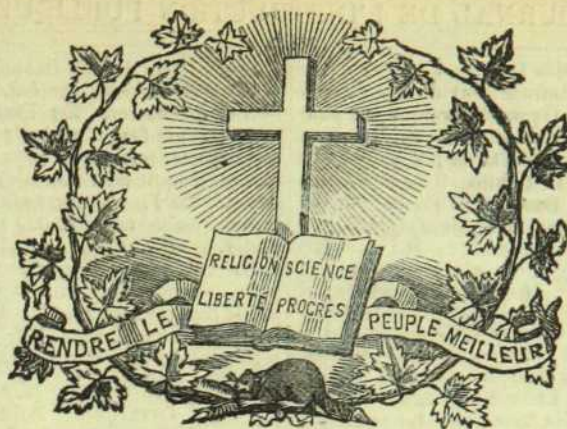




JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Octobre 1861.

No. 10.

SOMMAIRE.—EDUCATION : De la Méthode d'enseignement dite simultanée mutuelle, par M. E. Blain.—Le travail, Loi de la Vie et de l'Education, par le Père Félix.—Nécessité et importance du travail.—Par le Maréchal Vaillant.—Pensées diverses sur l'Education.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : Le vieux Labeur, par Barrillot.—Dietées homonymiques.—Exercices de Grammaire.—AVIS OFFICIELS : Erections, séparations et annexions de Municipalités scolaires.—Nomination de Commissaires et de Syndics d'école.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs.—Dons offerts au Département de l'Instruction Publique.—Instituteur disponible.—EDITORIAL : De l'importance de la calligraphie.—Quinzième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.—Quatorzième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval.—Extraits des rapports des Inspecteurs des Ecoles pour 1859 et pour 1860, (à continuer).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes, Paris, Québec, Trois-Rivières, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—DISTRIBUTIONS DE PRIX : Collège de St. Hyacinthe.—Collège de Nicolet.—Collège Masson.—Collège de Ste. Anne.

EDUCATION.

De la Méthode d'Enseignement dite "Simultanée-Mutuelle."

"La première loi d'une bonne méthode d'enseignement est qu'elle soit d'accord avec la marche de la nature humaine." (A. Théry.—Lettres sur la profession d'Instituteurs.)

"Il n'y a pas une mère de famille qui ne se serve à la maison de la méthode simultanée-mutuelle et qui n'emploie une jeune sœur un peu plus âgée à conduire et à instruire plus ou moins ses petites sœurs." (*Journal de l'Instruction Publique*.—Septembre 1861.)

A une époque qui n'est pas encore très-éloignée de nous, l'enseignement dans les écoles primaires était *individuelle*. Tout le monde a eu occasion de lire ces descriptions d'une école de village, où le maître, assis au bout de la salle, appelle auprès de lui chacun des enfants à son tour pour le faire lire ou lui faire réciter une leçon. Pendant qu'il est occupé avec l'un de ses élèves, il laisse les autres bayer aux corneilles. Et c'est à peine si, avec une longue baguette dont on nous le représente armé, il peut maintenir l'ordre dans les rangs les plus éloignés de lui. A la vue d'une classe organisée de cette façon on se trouve tenté de dire avec Horace :

".....Risum teneatis, Amici."

Tachez de ne pas rire, mes amis.

Les peintres flamands nous ont laissé des tableaux qui représentent d'une manière ingénieuse, et les tourments auxquels le système exposait le maître, et les bons moments qu'il laissait aux mutuels de la classe.

Cependant ce système, qui n'est plus bon aujourd'hui qu'à exciter notre hilarité, trouva des défenseurs ardents lorsque le P. de la Salle fonda en 1680, la congrégation des Frères de la Doctrine

Chrétienne. "C'est, dit Lord Brougham, la première société qui se soit formée en Europe, pour propager l'instruction populaire." Le P. de la Salle substitua, pour l'enseignement, le mode *simultané* au mode *individuel*, et soutint contre les partisans de l'ancienne méthode, une lutte analogue à celle qui de nos jours, s'est engagée entre l'enseignement simultané et l'enseignement mutuel. La méthode simultanée obtint un plein succès et on sait quels services éminents les Frères La Salle ont rendus à l'éducation primaire.

Considérant les obstacles qu'ils ont eu à surmonter, et les préjugés qu'il leur a fallu combattre, nous ne devons pas nous étonner de voir les préjugés et les obstacles venir à l'encontre de la méthode simultanée-mutuelle qui commence seulement à se propager. Rien n'est si fort que l'habitude de la routine.—La méthode simultanée, telle que conçue et appliquée par le P. de la Salle, présente néanmoins plusieurs inconvénients : La différence des âges et des forces, les connaissances antérieurement acquises forment, parmi les enfants qui fréquentent une même école, des divisions auxquelles on est forcé d'avoir égard. Ce que le maître enseigne à un enfant de douze ou treize ans, il aura de la peine à le faire comprendre à celui qui n'en a que huit ou neuf. D'autre part, s'il divise la classe en différentes catégories, et s'il instruit chacune d'elle séparément, les inconvénients de la méthode individuelle vont se représenter sous une autre forme et pourront être sérieux, surtout si la classe est nombreuse. Il est vrai qu'un maître intelligent peut faire faire à toute la classe, en même temps, certains exercices, comme l'écriture ; il est vrai aussi que, pendant qu'il sera occupé à donner des explications à un groupe d'élèves, il saura trouver moyen d'occuper les autres groupes. Mais ces derniers n'en restent pas moins isolés pendant la plus grande partie de la leçon et, dans une école nombreuse, chaque division pourra ne pas avoir le bénéfice des explications du maître pendant plus de dix minutes ou un quart d'heure à chaque séance.

Voilà une de ces difficultés pratiques qu'on ne rencontre pas dans les collèges. Là, il y a, pour ainsi dire, abondance de professeurs ; les enfants d'une même classe ont tous eu la même part d'instruction antérieure et si un élève est trop fort ou trop faible pour la classe où on l'a placé d'abord, il est facile de le faire monter ou descendre. La méthode simultanée reste donc bonne pour les institutions de ce genre. Mais les paroisses qui entretiennent une école primaire, ont rarement les moyens de payer des professeurs-adjoints. Tout est laissé à la charge d'un seul maître.—Et c'est dans ces circonstances que la méthode *simultanée-mutuelle* devient utile, je dirai plus : L'expérience a démontré qu'elle est nécessaire.

Disons en peu de mots, en quoi elle consiste :

Le point de départ de cette méthode est qu'un enfant instruit peut communiquer ses connaissances à ses condisciples moins avancés. Le maître instruit directement quelques élèves choisis nommés *moniteurs*, qui, à leur tour, instruisent *simultanément* les autres élèves classés par petits groupes suivant leur degré d'avancement. Cette méthode a l'avantage de ne pas soumettre des

élèves de force inégale au même enseignement et de tenir constamment les enfants attentifs. Sous le rapport physique, on peut dire qu'elle offre celui de les tenir presque toujours debout et en mouvement. Il répugne à la nature des enfants de rester pendant des heures penchés sur un pupitre et immobiles. Rien de plus naturel que cette méthode et cela est tellement vrai que la "plupart des mères de famille en font usage à la maison."

Mais peut-être quelques esprits superficiels feront ici une objection en disant que l'enseignement dans une école n'a aucun rapport avec l'enseignement d'une seule famille qui se compose généralement de cinq ou six enfants. Pour nous, nous pensons qu'au contraire, plus l'instituteur met de rapports entre son enseignement et celui de la famille, plus il approche de la vraie méthode. Qu'est-il, en effet, sinon le remplaçant du père et de la mère auprès des enfants qui sont confiés à ses soins?

On oppose encore une autre difficulté: "Pour former des *moniteurs*, le maître devra donc faire une classe à part, c'est un surcroît de travail qui sera nécessairement pris sur le temps destiné aux autres élèves." C'est vrai: mais le temps que le maître prendra à former des *moniteurs*, il le rendra amplement à sa classe dont il ne sera pas obligé de laisser la plus grande partie isolée pendant les trois quarts et demi des séances.

"Mais cet établissement de moniteurs ne donnera-t-il pas lieu à des préférences qui feront naître des jalousies sans nombre parmi les écoliers?" Bien maladroit, en vérité, serait l'instituteur qui laisserait un seul instant ses élèves envisager la création des moniteurs sous ce point de vue. Il devra, au contraire, habituer les enfants à considérer cet emploi comme un honneur et une récompense. Il prendra généralement les moniteurs parmi les enfants qui n'ont plus qu'un ou deux ans à faire avant de quitter l'école. Il se montrera sévère dans ses choix, et il proposera ceux qu'il aura choisis comme des modèles à leurs camarades, leur faisant ainsi désirer d'occuper le même poste l'année suivante.

On objecte aussi: "Les moniteurs que vous aurez choisis ne sont après tout que des enfants, vifs, impatients et légers, qui pourront mécontenter leurs camarades, et ne leur donner que des explications imparfaites." Ici je trouve l'occasion de répondre à certaines personnes qui pensent que la méthode dont il est question est tout simplement un moyen pour le maître de se procurer du bon temps, en faisant faire son travail d'une manière incomplète par ses élèves les plus avancés. Celui-là n'est pas un bon instituteur qui voudrait retirer un semblable avantage de la méthode *simultanée-mutuelle*. Une fois les moniteurs établis dans une école, le maître doit constamment avoir l'œil sur eux, allant d'un groupe à l'autre pour rectifier une erreur, pour encourager une division attentive, et mettre la paix quand il en sera besoin. L'œil du maître est toujours nécessaire. On voit par là que son travail sera continu, mais il sera rendu moins fatigant pour lui et plus profitable pour ses élèves.

En outre de la surveillance continuelle que le maître exercera sur les moniteurs, il devra à certains moments réunir les différentes divisions pour leur faire faire lui-même des exercices de lecture raisonnée, des questions catéchistiques sur la Religion, l'histoire, la géographie, le calcul, etc. Ainsi, il restera en communication continuelle avec tous ses élèves, qui, eux-mêmes, seront occupés d'une manière intéressante et profitable pendant tout le temps des séances. Ce sont ces exercices qui complètent l'enseignement *simultané-mutuel*, et qui justifient parfaitement le nom donné à cette méthode.

Ces changements alternatifs font naître dans les exercices d'une classe une variété qui intéresse les enfants et doit nécessairement les tenir en garde contre l'ennemi et le dégoût de l'étude, les deux plus grands fléaux dont une école puisse être affligée. Boileau a dit avec raison:

"L'ennui naquit un jour de l'uniformité."

Enfin, comme dernière réponse aux différentes objections que l'on peut faire à la méthode *simultanée-mutuelle*, il suffira, je pense, de donner un aperçu de l'histoire de cette méthode et de faire voir, par les résultats qu'elle a produits, que ce n'est pas une vaine conception, mais un moyen pratique et infaillible de mettre à la portée des plus pauvres une instruction élémentaire solide et suffisamment complète.

En 1798, Lancaster ouvrit à Londres, la première école d'enseignement mutuel, et dès lors, grâce à cette méthode, commencèrent dans le monde les grands progrès de l'instruction universelle. L'enseignement mutuel avait été décrit l'année précédente par le Docteur Bell, dans un livre où il expliquait le mode d'enseignement qu'il avait employé à Madras. Connue des anciens, recommandée par Rollin, pratiquée dans divers pays et notamment en France, par Herbault, par le Chevalier Paulet, par l'abbé Gaultier,

la mutualité n'avait pas été organisée sur une grande échelle avant Bell et Lancaster. En France, les premières écoles d'enseignement mutuel furent créées en 1815, par la *Société pour l'enseignement élémentaire*, qui, depuis, n'a cessé de poursuivre son œuvre, non seulement en France, mais aussi dans plusieurs contrées étrangères. En France sur 40,000 écoles élémentaires, on en compte aujourd'hui environ 10,000 qui suivent la méthode *simultanée-mutuelle*.

En Angleterre, ce système est encore plus répandu. Dans ce pays, les moniteurs sont remplacés, dans plusieurs écoles, par des *pupil teachers*, (élèves-maîtres) qui, tout en instruisant les élèves les plus jeunes, sont instruits eux-mêmes par les instituteurs et reçoivent de plus un petit salaire qui augmente progressivement chaque année pendant les 4 ou 5 ans que dure leur éducation. C'est, sous une autre forme, la méthode *simultanée-mutuelle*. Voici comment un inspecteur des écoles, le Rév. M. Cook, en appréciait les résultats en 1851.

"Je ne puis exprimer trop vivement ma conviction, que de toutes les mesures prises dans l'intérêt des écoles, l'introduction des élèves-maîtres a été la plus efficace. Ces jeunes gens ont été l'élément dont précisément tout maître a besoin dans une grande école et sans lequel il n'a que l'alternative ou de choisir un petit nombre d'élèves en négligeant les masses, ou de laisser s'abaisser l'ensemble de l'école jusqu'au niveau d'une organisation purement mécanique. J'ai comparé avec un soin minutieux, des écoles où fonctionnent de jeunes *moniteurs*, (*ushers*) et de l'autre des écoles conduites par des élèves-maîtres, les unes et les autres sous la direction de maîtres égaux en intelligence et en vigueur de caractère et, sauf une exception à peine, je suis arrivé à un résultat uniforme. La somme du travail s'est considérablement accrue, le maître est délivré de cette fatigue qui accablait naturellement son esprit, quand il était non-seulement l'unique directeur, mais encore le seul instructeur (*instructor*) des enfants. Il se trouve donc en état d'enseigner les objets qu'il se réserve personnellement avec beaucoup plus de verve et de fermeté de vues. La conséquence de ce fait est un progrès marqué dans les branches les plus élevées de l'enseignement. Les élèves les plus âgés apprennent à fond ce qui précédemment était à peine effleuré. L'algèbre, la géométrie deviennent l'objet d'intéressantes leçons dans des écoles où l'instruction était antérieurement limitée aux plus simples éléments. Un progrès notable dans la composition anglaise est, selon moi, une preuve incontestable que des facultés qui dormaient ont été éveillées." (R. Cook's report 1851.)

Ceci est un témoignage bien significatif en faveur de la méthode *simultanée-mutuelle*.

Il me resterait, pour terminer cet aperçu, à donner les détails de l'organisation d'une école mutuelle. Mais ce travail se trouve tout fait dans plusieurs Recueils et Traités, notamment:

La Revue de l'Instruction Publique, (France.) De l'Instruction Primaire à Londres dans ses rapports avec l'Etat Social, par Eugène Rendu. (Paris 1853.)

"The life of the Rev. Andrew Bell, comprising the History of the rise and progress of the system of Mutual tuition, by D. Southey. (London 1849.)"

EMM. BLAIN,
Professeur.

Québec, le 25 septembre 1861.

Le Travail, Loi de La Vie et de l'Education. (1)

On confond trop dans l'usage du discours et dans la pratique de la vie, l'action de l'homme et son travail; et pourtant il s'en faut bien qu'*agir* et *travailler* soient choses identiques; tout travail est une action, mais toute action n'est pas un travail. Il y a un *faire* qui comporte la paresse; il y a une *action* qui ne *travaille* pas, et le monde est plein de gens qui usent dans une *action paresseuse* une vie qui ne produit rien.

Qu'est-ce donc que le TRAVAIL? Le travail dans sa notion la plus simple, c'est l'effort de l'homme contre l'obstacle; c'est la lutte contre la difficulté. Quand l'homme veut faire de ses puis-

(1) Le premier des articles sur le travail que nous publions et qui mérite toute l'attention des maîtres aussi bien que des élèves à la rentrée des classes est extrait d'un opusculé du Père Félix. Le second est tiré d'un discours prononcé par le Maréchal Vaillant à une distribution de prix à Paris. Nous avons trouvé ces deux articles dans l'*Echo du Cabinet de Lecture*. Pour joindre la poésie à la prose, nous donnons comme *vers à apprendre par cœur* une petite pièce sur le même sujet empruntée à l'*Ecole Normale*.

sances, un usage fécond, il trouve dans sa nature une force, hostile au déploiement de ses facultés ; et devant toute grande et belle chose, son action sent une barrière qui l'arrête ; travailler, c'est vaincre cette force, c'est briser cette barrière.

Le Travail, c'est l'homme qui marche, l'homme qui produit, mais la fatigue aux membres, la sueur au front, si ce n'est la tristesse au cœur. Donc, le Travail c'est la peine ; le Travail, c'est l'action, plus la douleur ; c'est la douleur même. Ceci nous explique pourquoi, dans les langues humaines, souvent les mêmes mots expriment le Travail et la douleur. Dans la langue romaine, si philosophique toujours, et aujourd'hui si chrétienne, le mot *Labor* est tout à la fois le signe de l'action et de la douleur. C'est qu'en effet, dans la réalité de la vie, travail et douleur ne sont pas deux choses, mais une. Le Travail, je le sais, produit des joies qu'ignore la paresse ; mais si la joie en peut sortir, elle ne le constitue pas ; le bonheur est le fruit du travail, ce n'est pas le travail lui-même.

Le règne de l'homme sur la nature physique, est la conquête progressive du travail de ses mains, et chaque force de la matière qu'il soumet à son sceptre, ne cède qu'à la violence que le travail lui fait. L'industrie, née de lui, ne marche qu'avec lui ; et le progrès matériel, dont se glorifie *seul* le génie de ce siècle, est plein de la sueur des siècles.

Or, ce que le Travail fait dans l'ordre matériel, il le fait dans l'ordre artistique, littéraire et scientifique. Partout où se déploie, pour produire, l'énergie humaine, vous verrez les créations de l'homme sortant de ses douleurs, fécondées par son travail ; et partout les chefs-d'œuvre de la pensée, de l'art, de la poésie, de l'éloquence, comme de l'industrie, recevant de la main du TRAVAIL, la consécration de l'immortalité. Le Travail est dans l'ordre naturel le plus grand des *Thaumaturges* ; c'est lui qui fait les miracles de l'homme.

Suivez, sur la route des siècles, ces vestiges éclatants qu'à laissés dans l'histoire l'élite de l'humanité ; tout ce qu'il y a de grand, de fort, de beau, d'illustre, demande au Travail la grandeur la force, la beauté, l'illustration. Les créations du génie sont marquées à ce signe, auquel on reconnaît la postérité d'Adam et les œuvres de l'homme. Le souffle de l'inspiration les conçoit, et les conçoit avec bonheur ; seul le Travail les enfante, et les enfante dans la douleur.

Voilà pourquoi le génie, dans la création de ses œuvres, est visité tour-à-tour par la joie et la douleur, l'enthousiasme et la mélancolie. Chaque cri d'admiration qu'il excite répond à l'un de ses soupirs ; plongé dans la souffrance encore plus que dans la vérité, il puise, dans des abîmes d'angoisses, la paternité de ses œuvres ; et il peut dire, en les regardant, comme une mère à l'enfant qui lui renvoie, avec son image, le souvenir de la souffrance : *vous êtes fils de mes douleurs*. C'est peut-être là le mystère de cette sympathie profonde que l'homme garde pour tout ce qu'il a produit. L'homme sent dans ses œuvres, avec le germe de sa vie, le trépassement de ses douleurs.

Tout être créé a la vocation de se développer selon sa propre loi : l'éducation de la vie se fait selon les lois de la vie ; et l'éducation de l'homme n'est pas autre que l'homme lui-même se développant dans l'équilibre des lois qui régissent la nature humaine. Or, nous venons de la reconnaître, le Travail est, pour la nature humaine, une loi radicale, souveraine, indéclinable. Il en résulte immédiatement que le perfectionnement ou l'éducation de l'homme n'est possible que dans le Travail et par le Travail ; en d'autres termes, sans le Travail, l'homme ne peut s'élever, il est imparfait.

Tel est le caractère original, tel est le signe glorieux qui distingue la formation de l'homme de la formation des autres êtres de la création, le libre effort, le Travail volontaire. Donnez à une plante son sol, son atmosphère et son soleil, la plante croît et s'élève, son éducation est *fatale*. Impuissante à l'effort, la Providence lui ordonne de céder à l'action des forces qui provoquent son développement. Il en est tout autrement de l'éducation de cet être que M. de Maistre nommait si bien la *plante humaine*. L'homme est une *activité*, son développement doit être actif. L'homme est une *liberté*, son développement doit être libre. L'homme est un être tombé, son développement doit être laborieux, il ne s'élève que par l'effort. A son développement normal sa nature fait obstacle ; il faut qu'il brise par son énergie cet obstacle à sa légitime croissance ; il faut qu'il porte dans un sillon douloureux, la trace du travail qui l'a touché, ou plutôt dont il s'est touché lui-même, pour coopérer dans la formation de sa vie, à l'action du Créateur.

L'homme est le chef-d'œuvre de Dieu, mais à l'achèvement de ce chef-d'œuvre, l'homme doit concourir. Mieux que ses propres œuvres, l'homme s'élève et se parfait lui-même. Il faut qu'il demande à son propre labeur, le sceau de sa propre perfection ; et

qu'à force de se sculpter, de se châtier et de se travailler lui-même, il mérite, aux jours de sa jeunesse, l'honneur de sa virilité. Sans ce travail personnel par lequel l'enfant se façonne et se forme lui-même, son éducation ne se fait pas, elle se défait : il ne s'élève pas, il descend : il descend par l'intelligence, il descend par la volonté, il descend par le cœur ; et sous ce triple rapport, il consomme en lui-même, par une paresse qui le déshonore et le déshérite de sa propre dignité, la déchéance de l'homme.

Regardez, voici l'enfant qui a travaillé ; il a fécondé son intelligence, affermi sa volonté et contenu son cœur. Habitué par le travail, à une mâle résistance et à de chastes efforts, il a défendu sa vie contre les charmes et les enivremens du plaisir. Cette vie monte au lieu de descendre, et ne se répand sur les hommes que pour les embaumer de ses parfums et les couvrir de ses dons. L'intelligence, la volonté et le cœur ont en lui leur développement harmonieux. Le cœur a mis sur son front sa grâce, la volonté sa force, l'intelligence sa majesté ; et de ce triple rayonnement il se forme une beauté incomparable, beauté vraiment royale, qui annonce le roi de la création, et efface de son éclat toute beauté créée. Il est plus beau que tous les spectacles des cieux, plus beau que tous les sourires de la nature, plus beau que toutes les beautés que Dieu fait renaître sur la terre, et dans l'épanouissement de sa beauté virile, il peut dire *j'ai travaillé, j'ai fait mon éducation, je suis un homme*.

LE PÈRE FÉLIX.

Nécessité et importance du Travail.

Le Travail est l'éternelle obligation de l'homme. C'est la volonté du Créateur que nous arrosions notre pain avec la sueur de notre front. Immuable décret auquel nous devons nous soumettre, non pas d'un cœur résigné, mais d'un cœur reconnaissant ; car cette loi n'est point dure, et, comme toutes les lois divines, elle est, pour qui l'observe, une cause de jouissance et une source de bien. Admirable bonté de la Providence, qui a voulu placer la consolation dans le châtement même, et en faire la voie de la réhabilitation !

Le Travail, mes amis, ce sera votre arme pour triompher dans cette lutte de la vie. De même que, pour faire jaillir la flamme, il faut, d'un choc violent, briser le caillon qui enserme l'étincelle, de même, pour devenir des hommes, j'entends des hommes utiles et dignes ainsi de l'estime publique, vous aurez à déployer d'énergiques efforts, à rompre d'âpres obstacles. Ce n'est qu'à ce prix que le signe sacré luira sur vos fronts.

Les grands écrivains de l'antiquité, ces prosateurs, ces poètes que vos Maîtres vous expliquent et vous font aimer, sont remplis d'enseignements qui vous montrent le travail comme l'attribut de la virilité, le signe de la puissance, la vertu des forts. Écoutez Horace, Horace que l'on n'oublie jamais tout-à-fait, même dans les camps ; écoutez-le lorsque, faisant trêve aux molles chansons, il célèbre en mâles accents, les rudes travaux de cette héroïque jeunesse de Rome, qui rougit du sang Carthaginois, les flots de la mer thyrrénienne.

Écoutez-le, flétrissant les lâches loisirs des jeunes efféminés de son temps :

*Mors et fugacem prosequitur virum
Nec parit imbellis juvena
Poplitibus timidove tergo (1).*

Écoutez-le surtout, donnant à son disciple ce sévère conseil :

*Vitamque sub Divo et trepidis agat
In rebus (2).*

Ces citations vous sont plus qu'à moi familières ; mais l'éloquence des faits vous convaincra mieux encore que des préceptes. Mes amis, je suis vieux, laissez-moi vous dire ce que j'ai vu.

Il y a aujourd'hui un demi-siècle et plus, j'étais comme vous écolier ; comme vous, au milieu de nombreux condisciples, je me préparais aux épreuves de la vie. En ce temps-là brillait l'aurore du premier Empire et, comme aujourd'hui, les bruits de guerre et de gloire faisaient retentir leur écho sous le toit paisible des collèges. Nous admirions les hommes célèbres dont les travaux ont illustré cette grande époque ; nous nous sentions animés du désir de marcher sur leurs traces, de les égaler, de les surpasser peut-être. Tous, je le crois, nous étions possédés de cette noble ambition, quand nous quittâmes le collège, pour nous engager dans des voies diverses. Mais l'enthousiasme n'a qu'un moment ; les diffi-

- (1) Od. 2, Lib. III. V. 14, 15, 16.
(2) Ibid. V. 5, 6.



cultés sont de tous les jours, et dès leurs premiers pas plusieurs d'entre nous tombèrent découragés. Eh bien ! mes amis, je vous l'atteste, parmi ceux qui, restés fermes dans leurs desseins, ne se se laisseront jamais rebuter par les aspérités de la route, je n'en connais pas un qui n'ait reçu un large prix de sa persévérance et de son travail.

Mais pourquoi faire appel à des souvenirs anciens, à mes souvenirs privés, alors qu'un grand événement nous fournit une preuve si récente et si mémorable du succès qui couronne le courage opiniâtre et les labeurs obstinés ? La vie de l'illustre Capitaine qui est assis à mes côtés (le maréchal Pélissier) ne vous montre-t-elle pas, mieux que tout autre enseignement, ce que peuvent le travail, la patience, la ténacité et cette rude vigueur qui ne redoute ni les distances, ni les intempéries, ni les privations, ni la maladie, ni les dangers, ni les revers ; qui supporte tout et qui triomphe de tout ? Apprenez de lui combien la conquête de la gloire est laborieuse, et par quels chemins il faut passer pour arriver à la postérité.

Suivez-moi dans l'enceinte de cette forteresse ; tirez ces verrous ; entrez sous cette voûte sombre. Regardez ce jeune homme au front pensif qui, accoudé sur une table de travail, médite dans le recueillement de la solitude. Depuis longues années, il est captif, et son éducation, commencée sur les marches du premier trône du monde, poursuivie dans les malheurs de l'exil, se parfait et s'achève dans le silence d'une prison. L'art militaire, l'économie politique, la science du gouvernement des hommes, font tour-à-tour et à la fois l'objet de ses études ; son génie grandit et s'élève au milieu de ces incessants travaux. Un jour, quand aura sonné l'heure marquée dans les desseins de la Providence, les portes de ce donjon tomberont devant lui ; il en sortira, mûri par les méditations de la captivité ; il en sortira la tête assez forte le cœur assez robuste pour tenir l'épée de la France et pour fixer la victoire à son drapeau.

LE MARÉCHAL VAILLANT.

Pensées diverses sur l'Education. (1)

L'harmonie est la grande loi de l'univers ; or, l'homme étant lui-même un petit monde, l'harmonie des sphères célestes devient ainsi comme un écho dans l'âme de l'homme qui a été bien élevé.

PYTHAGORE.

L'homme devient ce qu'il est par l'éducation, et l'éducation, de fait, dure toute la vie.

Le nom d'éducation ne saurait appartenir à un système d'instruction dans l'art d'amasser la richesse ou de développer la force physique, sans égard à l'intelligence et à la morale. Un homme peut être bien instruit pour faire un navigateur ou un marchand et cependant n'avoir reçu aucune éducation.

PLATON.

Tant que l'intelligence de l'enfant n'a pas encore acquis de force morale, on doit le tenir le plus loin possible du contact du monde, dont les iniquités le souilleraient. C'est aussi pour cette raison que les enfants ne devraient jamais fréquenter les théâtres, où le vice s'infiltrerait très aisément dans leur âme par l'exemple de ce qui s'y passe.

SÉNÈQUE.

Il n'est rien tant qu'on doit recommander à la jeunesse que l'activité et la vigilance. Notre vie n'est que mouvement.

MONTAIGNE.

C'était une remarque bien juste que faisait Cratès le Thébain, lorsqu'il avait coutume de dire que, si la chose était possible, il monterait sur l'endroit le plus élevé de la ville et que de là il crierait de toutes ses forces à ses concitoyens : « A quoi songez-vous, ô peuple, que vous employez toute votre énergie et tout votre temps à acquérir des richesses, sans prendre le moindre souci de bien élever vos enfants, à qui vous devez les laisser ? »

PLUTARQUE.

Les vraies conquêtes, celles qui n'inspirent jamais de regrets, ce sont celles que l'on fait sur le domaine de l'ignorance. L'emploi le plus honorable, le plus utile au peuple, est celui de l'homme qui travaille à former et à développer les idées des autres hommes.

NAPOLEON BONAPARTE.

Dès qu'une chose a coûté à vos enfants un effort, dès qu'il ont eu besoin pour réussir d'un acte de volonté plus ou moins difficile, plus ou moins soutenu, c'est alors que vous ne devez pas craindre de les en louer : employé comme stimulant de la volonté, l'amour-propre devient un principe d'action aussi utile qu'énergique.

GUIZOT.

Il est des amusements qui sont de véritables exercices corporels, et

(1) Voyez pour Pensées diverses sur l'Education notre journal, Vol 1er page, 79, 80 et 174 : vol 2d, pages 76 et 212, et notre journal anglais Volume 4, pages 75, 93, 108, 124 et volume 5 page 125.

qui jouissent parmi les enfants d'une faveur constante, preuve de leur excellence sous tous les rapports. Les différents genres de courses, la toupie, le sabot, la balle, le ballon, les cercles, le cerf-volant, etc., sont bien anciens, et la mode n'en passe pas ; car la mode exerce son empire jusque sur les jeux qu'on permet à l'enfance. Soyez sûrs que les simples objets que ceux-ci nécessitent sont plus précieux pour le petit garçon qui a envie de se divertir, que tous les jouets dorés. Un enfant de sept ans, à qui on venait de faire cadeau d'un petit chinois qui descendait un escalier en faisant la culbute, le fit descendre trois ou quatre fois, le laissa tomber, et ne daigna pas même le ramasser ; mais il retourna à son cerf-volant et vint prier son bon-papa de lui donner, au lieu du petit chinois, un paquet de ficelle.

DE JUSSIEU.

L'invention des bals d'enfants est une triple conspiration contre l'innocence, la santé et le bonheur des enfants.

HANNAH MORE.

Ne dites jamais aux enfants qu'ils sont beaux : cela leur inspire de la vanité et les rend souvent insupportables. « La beauté de la jeunesse, dit M. Paul Janet, c'est la générosité, l'honneur, l'amour passionné du grand, et le mépris de la lâcheté et du vice. La beauté de l'enfance, c'est l'innocence. »

Si vous voulez exercer chez un enfant le sentiment de la bienveillance faites-lui partager ce qu'il a avec ceux qui n'ont rien ; mais gardez-vous bien de lui rendre ce qu'il a donné, ou de remplacer ces dons avec usure. Ne le menez pas toujours dans les salons des riches, et ne vous bornez pas à solliciter sa bienveillance par la lecture des sermons sur cette matière. Mais faites lui sentir la misère ; et, s'il n'est pas dans une position où il puisse l'éprouver par lui-même, visitez au moins les réduits où elle habite ; qu'il devienne ému par les maux de ses semblables, et sa bienveillance sera exercée. Ne voit-on pas constamment que le cœur du riche est plus difficile à émouvoir que celui du pauvre, et que ce dernier donne plus de son nécessaire, par charité, que l'autre de son superflu, souvent par vanité.

G. SPURZHEIM.

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

LE VIEUX LABEUR.

Ses cheveux drus, sa longue barbe grise,
L'été, l'hiver, sont perlés de sueurs ;
En travaillant il mouille sa chemise,
Et va bras nus, le vieux père Labeur.
Son échine porte le monde !
Atlas au tablier de cuir,
De sa sueur il le féconde,
Et sous le ciel le fait fleurir.

Il est partout, dans les champs, dans la rue,
Cet homme au cou nerveux, aux reins carrés,
Il prend la bêche et conduit la charrue,
Marche en sabots, en lourds souliers ferrés.
Son front hâlé brave soleil et brume,
Son bras d'Hercule, armé d'un aiguillon,
Pique ses bœufs aux naseaux blancs d'écume,
Qui lentement creusent un long sillon.

A l'horizon, quand s'allume l'aurore,
Sa forge flambe et pétille à ses yeux ;
Son marteau bat sur l'enclume sonore
Et tord le fer en cercles, en essieux.
On dit qu'un jour sa main large et puissante
Prendra fusils, canons, casques épais,
Et les fondra dans sa fournaise ardente,
Pour en bâtir le temple de la Paix.

Si pour barrer ses rails, son char vélocé,
Quelque vieux mont se campe roide et fier,
D'un coup de pioche il perce le colosse
Et fait passer son noir coursier de fer !
S'il se présente un val, une rivière,
Un pont enjambe et le fleuve et le val,
Et l'arche immense, ou de fonte ou de pierre,
Courbe le dos sous les pieds du cheval.

Il scie, il coupe et rabotte les planches,
Taille les mats dans le chêne géant ;
Tisse la toile et coud les voiles blanches
Qui font glisser l'esquif sur l'Océan.
Il forge, lime et polit ces machines,
Nouveaux Titans dont l'âme est la vapeur.
Il a créé pour toutes les usines
Des travailleurs de fer, le vieux Labeur !

Ses doigts calleux font courir la navette :
L'or et la soie agencent leurs couleurs.
En chantonnant, assis sur sa banquette,
Sans y penser, il fait naître des fleurs
D'or et d'azur, de fraîches primeroles,
Des colibris, de soyeux papillons,
Sur les tissus orangés, bleus ou roses,
Dont l'éclat brille aux lustres des salons.

Dans son travail, il est calme et sublime,
Le vieux Labeur, ce fils aîné de Dieu !
Tant qu'il tiendra la charrue et la lime,
Ce globe obscur vivra sous l'œil de feu ;
Mais si sa main, créatrice éternelle,
Lâchait l'outil, de fatigue ou d'ennui,
La mort viendrait couvrir de sa grande aile
Ce monde errant dans l'éternelle nuit !

Ses cheveux drus, sa longue barbe grise,
L'été, l'hiver, sont perlés de sueur.
En travaillant, il mouille sa chemise,
Et va bras nus, le vieux père Labeur.
Son échine porte le monde !
Atlas au tablier de cuir,
De sa sueur il le féconde,
Et sous le ciel le fait fleurir.

BARRILLOT.

Dictées Homonymiques. (1)

AIR, n. m., fluide qui entoure la terre ; vent ; manière, apparence, ressemblance ; suite de notes qui composent un chant.

AIRE, n. f., surface plane ; nid des oiseaux de proie ; direction selon laquelle souffle le vent.

ERE, n. f., point fixe d'où l'on commence à compter les années.

ERRE, n. f., train, allure.

ERRE, ES, ENT, du verbe *errer*.

HAIRE, n. f. (H s'asp.), chemise de crin que l'on se met sur la peau par esprit de pénitence.

HÈRE, n. m. (H s'asp.), homme sans mérite ou sans fortune.

APPLICATION

La grotte de St. Dominique (d'après DEPPING.)

Dans le département du Tarn, à une distance qu'un cheval, sans aller grand'erre, pourrait parcourir en deux heures et demie, se trouve une curiosité qu'ont visitée des milliers de pèlerins, pauvres hères vivant d'aumônes, c'est la grotte de Saint-Dominique ; on l'a ainsi nommée parce qu'elle a servi de retraite à ce saint, qui prit la *haire* vers le commencement du treizième siècle de notre ère. L'entrée de cette espèce de crypte est fort basse ; l'intérieur ressemble à une salle assez spacieuse que la nature s'est amusée à voûter en berceau. On y respire un air toujours frais. L'aire de cette salle est jonchée de milliers de petits cailloux ; une eau pure et limpide tombe de la voûte et remplit constamment un joli bassin auquel on a donné le nom de bénitier. De cette grotte s'échappe un ruisseau qui d'abord erre indécis du chemin qu'il doit suivre, puis acquiert tout à coup une telle rapidité, qu'il suffit pour faire tourner successivement une demi-douzaine de moulins à blé qu'on a établis à six cents pas de là environ.

THRE. LEPETIT.

EXERCICES DE GRAMMAIRE.

Verbes intransitifs. (2.)

Dictée.—Il y a quelques mois, un jeune sous-officier, à la veille

(1) De même que nous avons annoncé il y a longtemps, que nous empruntons nos *Exercices de Grammaire* au Manuel Général de l'Instruction Primaire, dirigé par M. Barrau, dont nous reproduisons presque en entier, sous le titre de "Conseils aux Instituteurs," l'excellent ouvrage "Direction Morale," couronné par l'Académie Française, nous prévenons aujourd'hui nos lecteurs que les *Dictées Homonymiques*, dont nous commençons la reproduction, sont empruntées à l'*Ecole Normale*, excellent recueil pédagogique, publié par M. P. Larousse. Nous recommandons en même temps aux maisons d'éducation et aux instituteurs qui en ont les moyens, de s'abonner à ces deux publications dont le prix est très-modique.

(2) Voy. la *grammaire française* de Lhomond ; et particulièrement celle qu'a revue M. B. Julien.

de quitter notre ville pour se rendre dans une garnison voisine, venait frapper à la porte de M. le curé d'Alais. "Monsieur le curé, dit en entrant ce militaire d'une voix qui trahissait une vive émotion, je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, je ne suis porteur d'aucune recommandation, et cependant, mettant tout mon espoir dans votre charité de prêtre, je viens tenter auprès de vous une démarche dont le résultat doit avoir une influence décisive sur mon avenir. Je suis sous-officier comptable ; à ce titre, je dois justifier demain des fonds qui m'ont été confiés pour ma compagnie, et ma caisse présente en ce moment un déficit de dix écus. C'est pour obliger un ami dans une situation très-critique que j'ai détourné cette somme, espérant pouvoir la remplacer à temps. Mon espérance a été déçue, et dans quelques heures ma faute sera infailliblement découverte, si vous ne consentez à venir à mon secours. Soyez assez bon, monsieur le curé, pour me prêter les trente francs qui manquent et que je ne saurais obtenir de nul autre que de vous ; j'engage ma parole d'honnête homme qu'ils vous seront fidèlement remboursés tôt ou tard. Monsieur, poursuivait-il d'une voix plus pressante, épargnez-moi d'être traduit devant un conseil de guerre, consentez à me conserver plus que la vie, l'honneur !"

(L'Aigle des Cévennes.)

Exercices.

Relevez les verbes intransitifs contenus dans cette dictée.—Il n'y en a pas d'autres que *rentrer*, *manquer*.

Qu'est-ce que *quitter*?—C'est un verbe transitif direct, parce qu'il a pour complément *notre ville*.

Qu'est-ce que *rendre*?—C'est un verbe transitif direct, parce qu'il a pour complément *se ou soi*.

Qu'est-ce que *frapper*?—C'est un verbe transitif indirect, parce qu'il a pour complément *à la porte*.

Frapper n'est-il jamais transitif direct?—Il l'est au contraire très-souvent, par exemple dans *frapper quelqu'un*, *frapper le fer avec le marteau*, etc., ma s ici il est transitif indirect.

Qu'est-ce que *entrer*?—C'est un verbe intransitif, puisqu'il n'a pas de complément.

Ne pourrait-il pas en avoir un?—Si fait ; *entrer dans la chambre*, *entrer en danse*, etc. Ici le verbe est intransitif, parce qu'il n'a pas de complément.

Qu'est-ce que *trahissait*?—C'est un verbe transitif direct, parce qu'il a pour complément *une vive émotion*.

Qu'est-ce que *être connu*?—C'est un verbe passif.

Qu'est-ce que *mettant*?—C'est un verbe transitif direct, puisqu'il a pour complément *tout mon espoir*.

Qu'est-ce que *tenter*?—C'est un verbe transitif direct, parce qu'il a pour complément *une démarche*.

Qu'est-ce que *justifier*?—C'est un verbe transitif indirect, car il a pour complément *des fonds*.

Ne peut-il pas être transitif direct?—Il le serait dans ses phrases *justifier quelqu'un*, *justifier sa conduite*, etc. Mais dans le cas où il est pris ici, il demande la préposition *de* devant son complément.

Qu'est-ce que *ont été confiés*?—C'est un verbe passif.

Y a-t-il d'autres verbes passifs dans la suite de la dictée?—Oui ; mon espérance a été déçue ; ma faute sera découverte ; ils seront remboursés ; être traduit.

Comment ces verbes sont-ils tous composés?—Ils sont tous composés du verbe *être*, suivi de leur participe passé.

Ce participe est-il variable?—Oui, il s'accorde toujours avec le nom auquel il se rapporte.

Qu'est-ce que *consentez*?—C'est un verbe transitif indirect, parce qu'il a pour complément *à venir*.

Qu'est-ce que *venir lui-même*?—C'est un verbe transitif indirect, parce qu'il a pour complément *à mon secours*.

Qu'est-ce que *manquent*?—C'est un verbe intransitif, parce qu'il n'a pas de complément.

Peut-il être transitif indirect?—Oui, quand on dit *manquer à ou manquer de* ; dix écus manquent à ma caisse ; cet homme a manqué de politesse, etc. Ici *manquer* est transitif indirect.

N'est-il jamais transitif direct?—Il peut l'être, par exemple dans *il a manqué l'occasion*, c'est une affaire qu'il a manquée, etc.

Ces mots du *transitif direct*, *transitif indirect*, *intransitif* se rapportent-ils à la nature ou à la signification absolue des verbes?—Non, ils se rapportent uniquement à leur construction grammaticale dans la phrase, c'est-à-dire à ce qu'ils y ont ou n'y ont pas de complément.

AVIS OFFICIELS.

ÉRECTIONS, SÉPARATIONS ET ANNEXIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu par minute en Conseil en date du 6 septembre dernier :

Eriger la nouvelle paroisse de Ste. Louise, comté de l'Islet, en municipalité scolaire, comprenant les troisième et quatrième rangs de la paroisse de St. Roch-des-Aulnets, plus cette partie du deuxième rang de la même paroisse de St. Roch-des-Aulnets, connue sous le nom de "Haute-Ville" et les emplacements de Frédéric Roy dit Lauzier, Jean-Baptiste Caron, Edouard Thiboutot, Henri Soucy, Louis Pelletier, Louis Caron, Joseph Aimond, père, Pierre Lorre et tous les autres emplacements du deuxième rang de la dite paroisse de St. Roch-des-Aulnets, débouchant et ayant leur sortie sur le chemin du troisième rang de la seigneurie Grande-Anse.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur-Général par minute en Conseil en date du 13 de septembre dernier :

Eriger en municipalité scolaire le township de Shenley, comté de Beauce, lui donnant les mêmes limites qu'il a déjà comme township susdit.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur-Général, par minute en Conseil en date du 21 de septembre dernier :

Déséparer de la municipalité scolaire de Ste. Marie, comté de Rouville, la partie du rang dit du Cordon, à partir de la terre de Pierre Vient jusqu'à celle de Léon Lanier, y comprenant les habitants de la petite descente, depuis et y compris J.-B. Végéard dit Raymond, et de l'annexer à celle de St. Mathias.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par minute en Conseil en date du 28 du mois de septembre dernier :

Eriger en municipalité scolaire, séparée du reste de la paroisse, le village d'Etchemin, comté de Lévis, comprenant la partie est de la paroisse de St. Romuald jusqu'à la terre de M. Benson exclusivement à l'ouest.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, par minute en Conseil en date du 6 de septembre dernier, a bien voulu approuver les nominations suivantes :

Comté de Beauce.—Forsyth : Norbert Robert ; St. François : MM. Pierre Poulin, fils de Jean et Charles Bolduc.

Comté de Mégantic.—Inverness : M. Donald McKillop.

Comté de Chicoutimi.—Chicoutimi : Honoré Savard et Désiré Savard.

Comté de Lévis.—St. Etienne : MM. Louis Lambert, Olivier Croteau, Frs. X. Bolduc, Isidore Malouin et Joseph Guay ; St. Nicolas : M. Laurent Lemieux.

Comté de l'Islet.—Ste. Louise : MM. Jules Dion, Michel Pelletier, Jean Marie Jalbert, fils, Gharles Fournier et Honoré Pelletier, fils de Joseph.

Comté de Vaudreuil.—Newton : John McCuaig, Ecuyer.

Comté d'Ottawa.—Wakefield : MM. Patrick Roney et William Collins.

Comté de Shefford.—Ely-Sud : MM. Flavien R. Blanchard, Narcisse Bissonnet, Jean Boulardie, Jean Bte. Cousineau et Eusèbe Charbonneau.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Joseph : MM. Alexander McCole, Hugh McCole et James Walker.

Et en date du 24 du mois de septembre dernier, la nomination suivante :

Comté de Beauce.—Shenley : MM. Thomas Champagne, Charles Leclaire, Pierre Chabot, Alfred Roy et Gaspard Bizier.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE SHERBROOKE.

MM. William Ward Bailey et John H. Cook, Melles. Maria Augusta Bailey et Susan Cook ont obtenu, le 3 de septembre dernier, des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA.

M. Jeremiah Gallivan a obtenu, le 3 de septembre dernier, un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Le 10 septembre dernier, Mary O'Keefe, diplômée d'école élémentaire.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

M. Edward McManus et Melle. Sarah Jane Vosberg ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Alexander Williamson, Thomas Brayden et Charles Doudiet;

Mlles. Elizabeth McCrae, Margaret Campbell, Jane Coburn, Mary Jones, Elizabeth Davis, Lydia Ainsworth, Mary Jane Burbridge, Letitia Codd, Sophronia Page, Annie Davie, Hannah Shaw, Mary Hyde, Margaret Donaldson et Ann Hume, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

M. Marc McCready a obtenu, le 4 de septembre dernier, un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles académiques.

M. Jean M. Thibaudier a obtenu, le même jour, un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. François-Xavier Lheureux, Théophile Tremblay, Jacques Olivier Duhaut, Joseph Fremeault, Alfred Vigeant, Joseph Alph. Leduc et Onésime Morin ;

Mlles. Iphigénie Sévigny, Virginie Zoé Limoges, Olive Landry, Marie Claire V. Lefebvre, M. Philomène Rivet, Eulalie Brien Durocher, Marie Brouillet, Basilide Amesse, Vitaline Picotte, Adèle Dupuis, Lucie Belisle, Madame Cauvin, née Marie Hamel, Marie Sara Chamberland, Julie Rose C. Chamberland, Julie St.-Antoine, Adèle Lamoureux, Marie Rose Daoust, Philomène Longtin, Dorimène Duplessis, Madame Nabasés, née Aglaé Monet, Priscille Tétrault, Marie Eléonore Bergeron, Cordélie Têtu, Salomé Brulé, Marie Anne Baudier dite Lamontagne, Priscille Marc-Aurèle, Elmire Crose Provensal Justine Poreault, Phil. Archambault, Jane Cross, Marie Praxède Angélique Lavoie, Sophie Patenaude et Madame veuve Sanguinet ont, le 5 de septembre dernier, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUÉBEC.

MM. Paschal Théophile Bergeron, Edouard Jouvin, Prosper Provensal, Grégoire Ferdinand Robitaille, F. Xavier Thibault et Benjamin Vendal ; Mlles. Louise Allen, Ombéline Audet dite Lapointe, Sara Audette dite Lapointe, Delphine Boisvert, Marie Bilodeau, Philomène Boutin, Nathalie Bisson, Philomène Alphonsine Blais, Louise Collin, Marguerite Henriette Elmire De Tonnancour, Angèle Dallaire, Marie Beaubienne Lacerte, Marie Olympe Pelletier, Zoé Racine, ont obtenu, le 3 de septembre dernier, des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

NAPOLÉON LACASSE,
Secrétaire.

DONS OFFERTS AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Mr. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De MM. B. Dawson et Fils, Libraires, Montréal : A course of six lectures on the chemical history of a candle, par Michael Farady, D. C. L. F. R. S., etc.

Des mêmes : "Latin Accidence and Primary lesson book," par George W. Collord, A.M.

De MM. Edward Dunigan et Frère, de New-York : "The Clifton Tracts by the Brotherhood of St. Vincent of Paul," 4 vols. ; "Conscience, or the Trials of May Brooke, an American Catholic Tale," par Mademoiselle Anna H. Dorsey, 2 vols. ; "Eternal Truths," par St. Alphonse de Liguori, 1 vol. ; "The Christian Virtues," par id., 1 vol. ; "The spirit of Christianity," par le Révérend Père Frs. Nepveu, 1 vol. ; "Lizzie Maitland," publié par O. A. Brownson, 1 vol. ; "The Three Eleanors," par l'auteur de "The Hamiltons," 1 vol. ; "The End of Religious controversy," par le très-révérend John Milner, D.D., 1 vol. ; "The Prophet of the Ruined Abbey," 1 vol. ; "The Convert," par O. A. Brownson, 1 vol. ; "Aspirations of Nature," par J. T. Hecker, 1 vol. ; "My Trip to France," par le Révérend John P. Donelan, 1 vol. ; "The Jubilee at Mount Saint Mary's," 1 vol. ; "A General History of Modern Europe," par John G. Shea, 1 vol. ; "Italian Legends and Sketches," par J. W. Cummings, D.D., 1 vol.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

M. P.G. de Fonteny, ancien professeur au Lycée de Boston (High School), catholique et natif de Paris, acceptera un emploi comme professeur dans un collège ou une académie. M. de Fonteny se chargerait aussi d'une école modèle à la campagne, ou d'enseigner dans les familles le français, l'espagnol et l'italien. S'adresser au Bureau de l'Education ou poste restante, à Montréal.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS CANADA), OCTOBRE 1861.

De l'Importance de la Calligraphie.

Une belle écriture, bien lisible, est une chose de la plus haute importance et à laquelle, malheureusement, on ne fait point toujours assez d'attention. La calligraphie a, de tout temps, été dédaignée par des hommes à qui le manque de patience et d'assiduité n'a laissé qu'une écriture illisible. Ils ont préféré mépriser le plus utile de tous les arts pour l'homme lettré que d'avouer toute l'étendue de leur malheur. C'est pourquoi nous entendons dire si souvent : " L'homme supérieur, l'homme absorbé par ses pensées ne saurait s'astreindre à soigner son écriture ! Tous les grands littérateurs, tous les hommes de génie ont une mauvaise main ! "

Est-il vrai, d'abord, qu'il en soit ainsi ? Et s'il est malheureusement constaté qu'un certain nombre d'hommes éminents ne se distinguent point sous le rapport de la calligraphie, n'est-ce point tant pis pour eux ? N'ont-ils pas eu le plus grand tort d'avoir négligé, dans leur jeunesse, une chose aussi importante ? Ne le regrettent-ils point amèrement, bien loin d'en tirer vanité ? N'ont-ils pas aussi, dans la multitude de leurs occupations, dans la rapidité de la composition littéraire, où la pensée court quelquefois en avant de la plume, des excuses que tout le monde ne saurait faire valoir ? Du reste, la meilleure réponse à donner, quoiqu'elle n'ait certainement rien de neuf, c'est que l'on doit imiter les grands hommes par leur bon côté seulement.

Il ne faut pas oublier non plus que les littérateurs qui font de la mauvaise copie, sont quelquefois punis bien cruellement. Qu'y a-t-il de plus pénible que de voir défigurer une belle pensée par une faute d'impression ? Que de dire au public tout le contraire de ce qu'on a voulu proclamer ? Que de prêter ainsi le flanc aux attaques d'un Zoile assez mesquin dans ses idées pour profiter d'un tel avantage ? Que de beaux vers défigurés ! Que de beaux sentiments travestis ! Que de choses sublimes devenues grotesques ! Et tout cela parce que l'auteur, au rebours de l'ouvrier et de l'artiste, qui commencent par s'assurer d'un bon outil, a dédaigné la première condition matérielle de son état, et n'a pas voulu se former une bonne main !

Mais si l'homme de lettres souffre ainsi lui-même de sa mauvaise écriture, s'il se met à la merci des typographes, et si, dans tous les cas, il exerce cruellement leur patience ; que dirons-nous donc de l'homme de profession ? Que de fortunes peuvent être compromises, ou plutôt que de familles peuvent être ruinées par la mauvaise écriture d'un notaire ou d'un fonctionnaire public !

Aussi, dans toutes les administrations, dans toutes les maisons de commerce, la mauvaise écriture est-elle un obstacle qui arrête le candidat au seuil même. Que de jeunes gens bien instruits, dignes à tous autres égards de protection et d'avancement, sont venus se heurter, à leur grand étonnement, contre cette barrière vulgaire, mais infranchissable ! Combien d'autres, au contraire, quoiqu'inférieurs en mérite et en capacité, ont pu se faire une position lucrative au moyen d'une écriture irréprochable ! Nous ne craignons pas de le dire, avec une bonne conduite et une bonne main, il est presque impossible qu'un jeune homme, dans ce pays, reste sans emploi et qu'il ne puisse pas au moins gagner assez pour subvenir aux besoins les plus pressants. La plume du jeune homme honnête et instruit, l'aiguille de la jeune fille sage et laborieuse ont consolé bien des pauvres mères et soustrait aux horreurs de la misère bien des dignes et vertueuses familles !

Une bonne écriture, ne fût-elle point, d'ailleurs, en Canada surtout, indispensable à un jeune homme dans l'encombrement des carrières professionnelles et en face de tous les autres obstacles qui se trouvent sur la voie des emplois publics et des positions commerciales, il y aurait encore toutes les raisons du monde pour s'appliquer à la calligraphie.

Ecrire est devenu, de nos jours, quelque chose d'aussi jour-

nalier, d'aussi nécessaire à tous, que de parler ou de marcher. C'est à peine un art, c'est une des conditions premières de la vie civilisée. Qui s'est jamais imaginé qu'il fût indifférent de marcher d'une manière ridicule, ou de parler de façon à ne pas être compris ? A plus forte raison, qui a jamais prétendu faire de ces infirmités une marque de distinction ?

Mal écrire est non seulement un grand inconvénient ; dans de certaines circonstances c'est presque un manque de savoir-vivre. Vous avez affaire à moi et vous m'adressez, au lieu d'une lettre, une énigme ou un logographe ?—Suis-je tenu d'abandonner des occupations sérieuses pour déchiffrer votre missive ?

Si c'est une faveur que votre lettre m'apporte, vous me la faites payer bien cher. Si, au contraire, vous me demandez un service, vous vous y prenez en vérité d'une manière bien maussade. Mais il vous est venu une simple fantaisie de causer ; et c'est pour m'amuser que vous m'envoyez ce grimoire ?—Eh bien ! alors il fallait faire imprimer votre chronique ; je la trouverais probablement bien spirituelle, si je pouvais seulement la lire ! Telle que la voilà faite, elle court le risque de m'ennuyer beaucoup plus que de me divertir ; et je crains fort, comme l'on dit, que la peine n'emporte le plaisir.

On a affirmé, en parlant du style, que celui qui envoyait une lettre envoyait son portrait. Il y aurait peut-être un peu de vérité dans cette assertion appliquée à l'écriture ; il y a même des gens qui prétendent juger du caractère et de l'intelligence des hommes par leurs autographes. Sans vouloir nous ranger dans cette nouvelle école, qui marche de pair avec la phrénologie et la physiognomonie, nous devons avouer qu'une lettre mal écrite prévient rarement en faveur de celui qui a tenu la plume, et que beaucoup de jeunes gens surtout, ont grandement souffert à leur insu de l'impression qu'ils ont ainsi produite chez ceux à qui ils s'adressaient.

Nous pourrions repasser toutes les conditions de la vie, et nous n'en trouverions aucune ni si humble, ni si élevée, qu'il fût indifférent d'y montrer une bonne ou une mauvaise écriture. Mais s'il y a un homme, entre tous les autres hommes, à qui la calligraphie soit imposée comme un devoir d'état, c'est bien l'instituteur.

Aussi le Conseil de l'Instruction Publique a-t-il cru ne pas être trop sévère en faisant une exception en faveur de cet art, dans le règlement relatif au concours annuel pour le prix fondé par S. A. R. le Prince de Galles dans chacune des Ecoles Normales. Tandis que la musique, le dessin et les beaux-arts en général, sont exclus de la liste des matières de ce concours, la calligraphie y figure au premier rang.

Il ne suffirait pas à un élève, qui se trouverait d'ailleurs dans toutes les autres conditions voulues, de montrer la meilleure écriture de l'école, il ne suffirait pas que cette écriture fût bonne en elle-même, il faudrait encore qu'elle fût excellente. Cette condition pourrait même paraître un peu dure, si le grand prix d'excellence et les autres prix donnés pour chacune des autres matières n'établissaient une compensation en couronnant la somme de labeur et les succès relatifs des élèves.

Non seulement l'instituteur doit être lui-même sans reproche du côté de l'écriture ; mais il doit faire de cet art une des principales matières d'enseignement, il doit y attacher une importance majeure, et cela dans son propre intérêt.

L'importance de l'écriture est aujourd'hui vivement sentie dans la plupart des familles. Tous ceux qui destinent leurs enfants au commerce, ou qui espèrent leur voir occuper des emplois dans les bureaux publics, instruits par l'expérience de leurs voisins, savent que la calligraphie est aujourd'hui un *sine quâ non* et n'ont rien tant à cœur que de voir leurs fils sortir de l'école avec une belle main. C'est là un point sur lequel on ne saurait leur faire prendre le change. Les personnes les moins instruites croient pouvoir juger de l'écriture, et seront d'autant plus sujettes à juger d'un maître ou d'une école sur ce seul point, qu'elles sont moins en état d'apprécier les résultats obtenus dans les autres branches d'étude. L'écriture de l'élève, bonne ou mauvaise, sera un témoin muet, mais éloquent, que l'instituteur rencontrera partout sur son chemin.

Une foule de considérations bien plus fortes que celles-là (car elles ont leur source dans le plus saint et le plus noble des principes, le *devoir*) engageront l'instituteur à donner, dès le commencement et sans cesse, la plus grande attention à la calligraphie. Nous avons déjà exposé toute l'importance de l'objet à atteindre; il ne nous reste qu'à faire voir que pour réussir il faut, dans cette matière plus encore que dans toute autre, des soins de tous les instants, qui doivent être prodigués surtout aux plus jeunes élèves.

L'écriture est, pour bien dire, une habitude du corps; et c'est bien d'elle que l'on peut affirmer qu'elle devient comme une seconde nature. Le maître ne saurait donc trop veiller sur les débuts de son élève. Si celui-ci ne se forme point une bonne main dès les commencements, il en aura nécessairement toute sa vie une mauvaise et de plus en plus illisible. Pour qu'il en fût autrement, il lui faudrait oublier une mauvaise méthode, perdre de mauvaises habitudes, en un mot se réformer, ce qui, en fait d'écriture, est très difficile. C'est à l'enfant, qui n'écrit encore que pour apprendre à écrire, qu'il faut inculquer les bonnes méthodes, afin qu'elles deviennent de bonnes habitudes. Plus tard, lorsqu'il écrira pour un autre objet, lorsqu'il fera des devoirs ou des compositions, son esprit sera dominé par une autre préoccupation, il ne songera plus à la forme; loin d'apprendre, s'il ne sait pas bien, il courra risque de se négliger et de perdre le peu de calligraphie qu'on lui aura enseigné. Au contraire, si dès le principe, il s'est fait une main ferme, nette et élégante, comme toutes les bonnes choses bien inculquées, cet avantage ne pourra que se fortifier et se développer par l'usage. Il ne faut pas croire, en effet, que la rapidité soit en elle-même une cause d'imperfection; en général, ceux qui ont une bonne méthode, écrivent aussi vite qu'ils écrivent bien.

Le maître doit encore songer que c'est là une branche dans laquelle il reçoit peu d'aide de la famille ou du dehors; elle lui est entièrement confiée; raison de plus pour qu'il s'acquitte en conscience d'une mission aussi grave pour l'avenir de ses élèves. On fait quelquefois repasser les leçons à la maison, on fait lire un enfant, on l'interroge sur la grammaire, sur l'histoire ou sur la géographie, on lui posera même quelquefois de petits problèmes d'arithmétique; mais s'avise-t-on souvent de le faire écrire? Serait-il même convenable qu'on le fit? Ne serait-il pas cruel, après les longues heures d'école, de voir un tout jeune enfant appuyé sur une table, courbé sur des cahiers et s'efforçant de tracer péniblement ses lettres au milieu du tapage que font ses petits frères et ses petites sœurs? Ne courrait-il pas même le risque de contracter de mauvaises habitudes en s'exerçant dans des conditions si peu favorables? Quelque vif désir qu'aient les parents de voir leurs enfants réussir dans cette branche, ils n'y prêtent guères que leurs conseils et leur autorité; on se contente tout au plus d'inspecter le cahier rapporté à la fin du mois, et l'enfant ne s'exerce guères à bien écrire à la maison. Le maître a donc cette tâche à lui seul; loin d'être aidé, il est, au contraire, empêché et retardé par tout ce qui se passe hors de l'école.

Car les *devoirs* sont un obstacle très-grave à la bonne écriture. Comment surmonter cet obstacle, nous répondra-t-on? La chose est difficile, nous l'avouons; cependant elle ne nous paraît pas impossible. Donnez, dirons-nous, dès le principe, une bonne écriture aux enfants, ne leur donnez des devoirs à écrire que lorsque leur main sera un peu formée, et même alors ne leur en prescrivez que juste ce qu'ils peuvent en écrire sans précipitation et sans griffonnage. Étant bien certain de ne pas avoir dépassé la mesure de leur temps ou de leurs forces, vous serez en droit, de tenir compte de l'écriture comme de tout le reste, et de punir ou de reprendre l'élève, fût-il le premier de la classe, qui vous apporterait un thème ou une version mal écrits ou barbouillés.

Les devoirs sont sans doute une excellente chose; l'enseignement tout oral et sans cette épreuve et cette sanction écrite tombe bientôt dans le vague et dans l'impuissance. Si nous aimons à voir propager, dans une certaine mesure, les méthodes nouvelles, nous n'en sommes point non plus les partisans outrés; nous savons tout ce qu'il y a à redouter de leur exagération. Mais le vieux système, poussé à l'excès, n'a-t-il pas aussi ses inconvé-

nients? La lecture raisonnée, les leçons de chose, l'enseignement oral et simultané, les comptes-rendus de vive voix, ne pourraient-ils point nous venir en aide? N'y a-t-il point des écoles où l'on donne encore trop de leçons à apprendre par cœur et trop de devoirs à écrire à la maison? N'y a-t-il pas enfin un milieu à garder en toutes choses?

Ce n'est peut-être point sous le rapport de la calligraphie que l'imprudence du maître, dans cette matière, est le plus à blâmer. La santé des enfants, le développement normal de leur intelligence, la gaîté du foyer domestique, peuvent en souffrir davantage. Dans tous les cas, l'instituteur doit se servir de l'écriture même comme d'un thermomètre, qui lui aidera à sauvegarder également et la calligraphie et les autres conditions de succès que nous venons d'indiquer.

Qu'il observe, en effet, les devoirs de ceux de ses élèves qu'il sait n'être ni trop paresseux, ni trop mauvais copistes. S'il s'aperçoit qu'ils sont écrits d'une main fatiguée, si, malgré la bonne volonté, la calligraphie est en baisse; qu'il s'arrête alors, qu'il modère les *tâches*, car, dès ce moment, il n'y a certainement point que la bonne écriture qui soit en péril.

Les devoirs seraient-ils, en effet, aussi funestes, si le maître prenait ces précautions? Ne semble-t-il point trop souvent défaire d'une main ce qu'il s'efforce d'accomplir de l'autre? Tandis qu'il s'occupe de la calligraphie aux heures voulues, n'a-t-il pas l'air de n'en tenir aucun compte lorsqu'il s'agit des dictées et des devoirs? Dans quelques grands établissements, ne dirait-on point que le maître d'écriture soit seul intéressé à ce que les élèves sortent de la maison avec une main un peu lisible? Les autres professeurs n'accueillent-ils point avec trop de bienveillance d'affreux grimoires, pourvu que le fonds en soit meilleur que la forme? N'agit-on pas en un mot comme si l'on croyait que le griffonnage est un privilège incontestable du talent?

Ceci nous ramène au préjugé funeste dont nous avons parlé en commençant. Nous avons demandé, et non sans raison, si le fait lui-même sur lequel il s'appuie était bien constaté? Est-il vrai, comme on le croit assez généralement, que la plupart des hommes de génie ont une mauvaise écriture?

Commençons par notre pays. Il nous a été donné dernièrement de voir un grand nombre d'autographes canadiens, et nous devons dire que sur le tout, nous avons été agréablement surpris. La plupart de nos hommes d'état, nos écrivains, nos évêques, les maires de nos deux grandes villes depuis qu'elles sont placées sous le régime municipal, la plupart de nos juges, un grand nombre d'avocats éminents, sont représentés dans cette collection. Peu d'entre eux, il est vrai, ont une bien belle écriture; il en est cependant, et parmi les plus célèbres, dont la calligraphie pourrait faire honneur à un copiste de profession. Mais la plupart de ces autographes sont très lisibles et d'une grande netteté. Très peu, même parmi les plus mauvais, sont désagréables à l'œil. On peut voir dans quelques-uns de la précipitation, de la précipitation; mais nulle part l'effet de cette paresse, de cette insouciance, qui a l'air de compter l'écriture pour peu de chose.

Que l'on examine aussi les autographes qui ornent les petits livres d'Eugène de Mirecourt. La plupart de ces petits billets familiaux, sans conséquence et sans portée, sont parfaitement lisibles. Le chanfre des *Méditations* et des *Harmonies* écrit d'une main rapide, mais nette, régulière, élégante et empreinte d'une grâce presque féminine. L'écriture du Comte de Montalembert est large, ferme et très-belle. Alexandre Dumas est représenté, dans la collection Mirecourt, par un autographe superbe; mais c'est peut-être une malice de l'auteur de la "*Maison Alexandre Dumas et Cie.*" Mirecourt, on le sait, prétend que Dumas se sert beaucoup plus de la plume des autres que de la sienne, et qu'il ne se gâte pas la main à faire tout le manuscrit de ses œuvres. Louis Veuillot, quoique journaliste et l'un des plus féconds écrivains du siècle, a une écriture bien meilleure qu'on ne l'imaginerait. Méry a une belle signature et une grosse écriture assez laide, mais très-lisible. Alfred de Vigny a une grande et belle écriture; celle de Victor Hugo n'est pas aussi élégante; mais elle est loin d'être indéchiffrable; il en est de

même de celle de Thiers, de Dupin, d'Odilon Barrot, et de Berryer. En général, les avocats et les hommes politiques, représentés dans cette collection, écrivent moins lisiblement que les poètes et les littérateurs. L'écriture de Béranger est nette et facile, et ne déplaît pas à l'œil; il en est de même de celle de Pierre Dupont; celle de Scribe est droite et presque imprimée; celle de Théophile Gauthier est très lisible; celle d'Alphonse Karr est rapide et jolie.

L'écriture de M^{me} Emile de Girardin est très élégante; celle de M^{me} Ségalas, poète si connue de nos lecteurs, est jolie et bien lisible; celle de M^{me} George Sand, moins belle, n'est cependant pas indéchiffrable.

L'autographe de Lamennais montre une belle main, ferme et sûre; mais celle de M. Proudhon n'est guères plus belle que ses doctrines. Nous ne pensons pas, d'ailleurs, que personne soit tenté de lui ressembler.

Nous n'avons rien sous la main qui traite de l'écriture des hommes de lettres anglais; mais, ce qui suit, extrait d'un journal européen, sur l'écriture des hommes d'état britanniques, vient à l'appui de notre thèse.

« L'écriture de Lord Derby est belle, élégante et lisible; celle de Lord Stanley est bien lisible, mais nullement élégante. L'écriture de Lord Palmerston est dégagée, belle et passablement lisible; celle du Duc de Newcastle est encore supérieure à cette dernière, formée de longues lettres, bien distinctes. Lord John Russell a une écriture qui ressemble à celle du Ministre des Colonies, quoiqu'elle soit formée de lettres plus petites. On pourrait citer plusieurs autres exemples, mais qu'il suffise de faire remarquer ici que la Compagnie des Indes Orientales, depuis soixante ans, a presque toujours eu l'avantage de trouver chez ses gouverneurs une belle écriture; cet exemple, donné à tous les écrivains, ne devrait pas être perdu de vue. Lord Wellesley a probablement la plus belle main que nous ayons jamais vue. Sir George Barlow écrivait un peu moins bien. L'écriture de Lord Minto était ferme et lisible. Lord Hastings et Lord Amherst ont quelque chose de pompeux dans leurs manuscrits et qui sent l'homme d'Etat, mais chaque lettre est aussi bien formée qu'une lettre moulée. Lord William Bentick rapprochait ses lettres, et quelquefois ses mots, un peu trop près les uns des autres; ce qui n'empêchait pas son écriture d'être courante et le plus souvent lisible. L'écriture de Lord Auckland était remarquablement ronde et facile; ce qui était tout l'opposé de celle de son successeur, Lord Ellenborough, dont l'écriture ressemblait à celle d'une femme et était difficile à lire. Lord Dalhousie avait une écriture belle, courante, bien formée et surtout bien lisible; et le Gouverneur actuel de l'Inde, Lord Canning, n'aurait pas à rougir en voyant son écriture placée à côté de celle d'aucun de ses contemporains. »

Dans nos prochains numéros, nous commencerons à publier des extraits d'un excellent livre de J. Taiclet, intitulé : « Conférences sur l'enseignement de l'écriture. » Nous engageons vivement les instituteurs à lire attentivement ces extraits, qui renfermeront les meilleures et les plus utiles observations qui aient encore été faites sur la calligraphie. Nous connaissons assez le zèle qui anime les maîtres d'école pour être certain qu'ils s'empresseront de profiter des renseignements qu'ils trouveront dans l'auteur que nous venons de nommer.

Quinzième Conférence des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Furent présents : L'honorable P. J. O. Chauveau, surintendant de l'éducation : MM. Valade, Caron et Grondin, inspecteurs ; MM. F. X. Desplaines, secrétaire, D. Baudrias, trésorier, U. E. Archambault, M. Emard, P. Jardin, B. Martineau, conseillers, O. Caron, J. Amyrault, O. Tessier, L. A. Auger, G. C. Paradis et G. T. Dostaler.

M. Hétu président et M. Guibault vice-président, étant absents, M. U. E. Archambault est appelé au fauteuil.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière conférence. M. Boudrias, trésorier ayant présenté ses comptes à l'assemblée ;

M. Amyrault secondé par M. Desplaines, proposa que les comptes de M. Boudrias soient déclarés exacts et adoptés. — Approuvée à l'unanimité.

Election. — Le dépouillement du scrutin donna le résultat suivant : MM. F. X. Desplaines, Président ; MM. Emard, Vice-Président ; T. Dostaler, Secrétaire ; D. Baudrias Trésorier. MM. F. X. Hétu, O. Caron, J. Amyrault, P. Jardin, U. E. Martineau, O. Tessier, L. A. Auger, G. C. Paradis et D. Bourbonnière, conseillers.

Après l'élection eut lieu une lecture de M. G. C. Paradis sur les avantages que les instituteurs peuvent retirer des conférences et une discussion sur le sujet suivant :

Champlain a-t-il bien fait de soutenir le parti des Hurons ?

Les discutants étaient MM. U. E. Archambault pour l'affirmative et F. X. Desplaines pour la négative. Cette discussion se termina par quelques mots de M. Chauveau sur le même sujet. Il proposa en même temps le sujet de discussion suivant : Est-il avantageux de conduire une école d'après le système d'instruction mutuelle, en supposant la classe composée de plus de vingt élèves ?

Les motions suivantes furent ensuite proposées et adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. Emard, secondé par M. G. C. Paradis, que les instituteurs voient avec beaucoup de reconnaissance M. le surintendant se dévouer au succès de l'Association en s'imposant pour ainsi dire le devoir d'assister aux conférences.

Proposé par M. Emard, secondé par M. P. Jardin : Que des remerciements soient votés à MM. les Inspecteurs Valade, Caron et Grondin pour leur zèle à assister aux conférences et pour les paroles bienveillantes qu'ils ont bien voulu adresser aux membres de la conférence.

Proposé par M. G. C. Paradis, secondé par M. P. Jardin, que des remerciements soient votés aux officiers qui sortent de charge.

Proposé par M. G. C. Paradis, secondé par M. U. E. Archambault : Que la conférence soit ajournée au dernier mercredi de Janvier prochain à neuf heures précises.

F. X. DESPLAINES, Président.

G. T. DOSTALER, Secrétaire.

Quatorzième Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Laval.

Présidence de M. C. J. L. Lafrance.

A cette conférence, tenue samedi, le 31 août dernier, dans la salle ordinaire, furent présents :

Le Rév. M. Langevin, Principal de l'Ecole Normal Laval ; MM. les Inspecteurs Bardy, Juneau et Boivin ; MM. N. Lacasse, N. Thibault, J. Bte. Cloutier, D. Plante, J. B. Déguise, Jos. Létourneau, C. Dion, C. Dufresne, Odilon Legendre, B. Pelletier, C. Côté, L. Roy, L. Lefebvre, Jos. Prémont, A. Esmouf, A. Girardin, H. Huot, E. Couture, E. Gauvin, Magl. Langlois, G. Labonté, F. Fortin, Ed. Jouvin, N. Joly et quelques élèves-maîtres de l'Ecole Normale.

M. le Secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel fut adopté unanimement.

M. le Trésorier, J. B. Cloutier, rendit ses comptes, qui furent acceptés.

On procéda, immédiatement après, à l'élection des officiers pour l'année courante.

Le dépouillement du scrutin amena les résultats suivants :

Président, Napoléon Lacasse ; Vice-président, Joseph Létourneau ; Secrétaire, Norbert Thibault ; Trésorier, J. B. Cloutier.

Membres du Conseil de Direction, — MM. C. L. Lafrance, O. Legendre, J. Prémont, C. Côté, L. Roy, C. Dion, L. Lefebvre, A. Esmouf.

Présidence de M. Lacasse.

M. l'ex-président Lafrance fut invité à rendre compte à l'assemblée des résultats de son voyage à Montréal, comme député de l'Association des Instituteurs de la Circonscription Laval. Il parla chaleureusement de la réception toute pleine de cordialité que lui ont faite ses confrères de Montréal.

Ensuite M. Prémont lut un essai sur la *nécessité d'enseigner l'agriculture, même dans les écoles les moins avancées*, et M. Dufresne fit une lecture sur les *progrès matériels de l'humanité*.

M. le Principal démontra l'importance du *système monitorial*. MM. les Inspecteurs Bardy, Juneau et Boivin parlèrent dans le même sens.

La question : *Quels services les Instituteurs peuvent-ils rendre à la cause de la colonisation ?* fut ensuite discutée.

M. Lafrance fit lecture de ce qu'il avait préparé sur cette ques-

tion. Plusieurs membres prirent aussi la parole sur cet important sujet, et M. le Principal résuma comme suit les idées émises :

10. La colonisation est une question vitale pour le pays ;

20. Les Instituteurs doivent favoriser, autant qu'ils le peuvent, la cause de la colonisation, en inspirant en particulier et dans leurs écoles, aux jeunes gens l'amour et l'estime de l'agriculture et la résolution de s'associer pour établir des terres nouvelles.

M. J. B. Cloutier proposa, secondé par M. Norbert Thibault, et il fut

Résolu :—Que tous les membres de cette Association offrent leurs plus sincères remerciements à M. Lafrance et aux autres officiers sortant de charge pour la manière zélée et habile avec laquelle ils ont rempli leurs devoirs pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. le Principal donna à discuter, à la prochaine conférence, la question suivante :—

Quelle est l'utilité des leçons de choses dans les écoles ?

Les membres dont les noms suivent s'engagèrent à préparer chacun un essai pour la prochaine conférence :

MM. A. Girardin, B. Pelletier, L. Lefebvre, O. Legendre, C. J. Lafrance, N. Thibault et M. l'Inspecteur Boivin.

L'assemblée s'ajourna au dernier samedi de janvier prochain.

NAPOLÉON LACASSE, Président.

NORBERT THIBAUT, Secrétaire.

Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'Ecole pour les années 1859 et 1860.

Extraits des rapports de M. l'Inspecteur PAINCHAUD.

En 1859 et 1860, M. Painchaud constate qu'il y a aux Isles de la Magdeleine huit arrondissements, six maisons d'école, 239 élèves. Sur ce nombre, 107 sont dans l'a. b. c. ; 81 lisent couramment ; 51 lisent très-bien ; 70 écrivent ; 50 apprennent l'arithmétique simple ; 24 l'arithmétique composée ; 27 apprennent la grammaire française et 17 l'histoire sainte.

Le salaire des instituteurs, en moyenne, est de \$193 ; la rétribution mensuelle est prélevée régulièrement.

“ Je suis heureux, dit M. Painchaud, de pouvoir constater dans ce rapport que les contribuables, depuis quelque temps, paient sans murmurer leurs cotisations et contributions. Cet heureux changement dans l'esprit des habitants aura infailliblement pour effet de pouvoir maintenir sur un meilleur pied nos écoles, dont le nombre ne fera aussi que s'accroître. Vous remarquerez, par les statistiques qui accompagnent ce rapport, que le nombre d'élèves fréquentant les écoles de mon district d'inspection, est plus considérable cette année que les années précédentes. Quelques uns des commissaires font de louables efforts pour encourager les parents et les élèves ; et quand on connaît les faibles ressources dont peuvent disposer les habitants de cet endroit reculé du pays, on a sujet d'être content des résultats obtenus jusqu'à présent. Il reste encore, néanmoins, le grand obstacle que j'ai déjà mentionné : le besoin réel qu'ont les parents des services de leurs enfants pour la pêche, dont ils doivent profiter nécessairement, sans quoi ils sont certains d'être exposés à une misère complète. Ce besoin des enfants à la maison, encore plus grand pour les pêcheurs que pour les cultivateurs, ne disparaîtra que lorsque les habitants de ces Isles, seront moins nécessiteux et aussi lorsqu'ils sauront encore mieux apprécier les bienfaits de l'éducation.”

M. Painchaud termine son rapport par quelques remarques sur les difficultés qu'il a rencontrées de la part du secrétaire-trésorier, lorsqu'il s'est agi de lui faire donner le cautionnement voulu par la loi, et se plaint aussi que les commissaires ont congédié, sans raisons légitimes, un instituteur bien capable et qu'on avait fait venir à grands frais du district de St. Hyacinthe.

Rapports de M. l'Inspecteur MEACHER, 1859 et 1860.

Voici le compte-rendu des visites que j'ai faites aux écoles des diverses municipalités de mon district d'inspection.

Port-Daniel.—Il y a dans cette municipalité 3 écoles en opération et toutes trois bien fréquentées.

L'école No. 1 est tenue par M. Joseph Michaud, qui enseigne avec habileté et auquel je délivrai un certificat de capacité, devant lui servir jusqu'à ce que le Bureau des Examineurs pour ce comté soit réorganisé.

L'instituteur de l'école No. 2 reçut aussi de ma part un certificat : il peut enseigner avec avantage dans une école élémentaire. Cette école n'était ouverte que depuis quelques jours seulement.

M. L. P. Raiche, qui tient l'école No. 3, est de beaucoup en arrière des deux instituteurs ci-dessus. L'examen, que je fis en présence du président des commissaires d'école, fut bien peu satisfaisant. Cette école est mal pourvue de livres.

Hope.—Une seule école y fonctionne ; c'est celle de l'arrondissement No. 1, tenue par M. Leek et à laquelle assistent 52 enfants. Examen satisfaisant. Je lui accordai un certificat.

L'école No. 2, dirigée ci-devant par M. Moir, était fermée.

Hamilton.—Il y a aujourd'hui deux écoles en opération dans cette municipalité, sous la direction de deux institutrices qui enseignent l'anglais et le français. Le résultat de l'examen de ces deux écoles fut très-satisfaisant.

Cox.—Il y a quatre arrondissements dans cette municipalité, mais seulement deux écoles en opération : l'école No. 2, dirigée par M. William Annez, et celle du No. 3, dont le maître est M. William Breham. Il se fait beaucoup de progrès à la première de ces deux écoles, et l'examen fut satisfaisant. L'école de M. Breham n'était ouverte que depuis quelques jours, lors de ma visite.

J'accordai des certificats à ces deux instituteurs.

New Richmond.—Cette municipalité est divisée en 9 arrondissements d'école, dont six sont sous le contrôle des commissaires, et les trois autres sont dissidentes. New-Richmond ne fait fonctionner qu'une seule école : elle appartient aux commissaires et est bien fréquentée. Il y a néanmoins peu de progrès et cela est dû au manque de livres d'école.

Maria.—Une seule école y fonctionne : elle est tenue par une institutrice, à laquelle j'ai donné un certificat de capacité. J'ai été content du résultat de l'examen. Depuis ma visite à cette municipalité, il y a été ouvert deux autres écoles sous la direction de deux instituteurs que j'avais recommandés.

Carleton.—Il y a trois arrondissements dans cette municipalité et deux écoles en opération. L'école No. 1 est dirigée par un instituteur très-habile et qui serait mieux placé dans une école-modèle que dans une école élémentaire. A l'examen de cette école, fait en présence des commissaires et de plusieurs parents des élèves, il y avait 56 enfants présents. Résultat de l'examen : très-satisfaisant. L'école No. 3 est bien inférieure et tout-à-fait dépourvue de livres. Je dus refuser à l'instituteur un certificat, vu son incapacité.

La Nouvelle.—Il y avait deux écoles en opération ; mais elles ont été fermées dernièrement, les maîtres étant incapables d'enseigner.

Shoobred.—Une seule école y fonctionne : elle est tenue par M. James Langton et fréquentée par 32 enfants. Résultat de l'examen : satisfaisant.

Il existe beaucoup de difficultés dans cette municipalité entre les commissaires et les contribuables.

Mann.—Une seule école en opération, dirigée par un jeune instituteur bien capable. L'examen fut très-satisfaisant.

L'école des Indiens fonctionne encore, et elle est fréquentée par des enfants sauvages qui apprennent tous l'anglais et font des progrès rapides.

Matapédia et Ristigouche.—Deux écoles y fonctionnent : elles sont toutes deux tenues par des instituteurs auxquels j'accordai des certificats de capacité. L'examen de ces deux écoles fut très-satisfaisant.

Depuis ma dernière visite, il s'est élevé de grandes difficultés entre les commissaires d'école, les contribuables et les conseillers municipaux de Ristigouche, au sujet de la division de leur municipalité scolaire.

Remarques.—Il y a dans tout mon district d'inspection 47 arrondissements et seulement 21 écoles fréquentées par 851 élèves. Ces 21 écoles sont sous la direction de 14 instituteurs et 7 institutrices. La raison pour laquelle il y a eu tant d'écoles de fermées est que les instituteurs ou institutrices, n'ayant pu se pourvoir de diplômes, ont été congédiés au bout des premiers six mois de l'année dernière, les commissaires ne se croyant pas en droit de les garder plus longtemps. La plupart de ces instituteurs enseignent aujourd'hui dans le Nouveau-Brunswick, où leurs salaires sont beaucoup plus élevés, l'allocation seule du gouvernement y étant de £20 à £27 10s. par année pour chaque instituteur.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, août et septembre 1861.

MEUNIER : Lutte du principe clérical et de principe laïque dans l'enseignement, 740 p. in-8o. Dentu, 7 fr. 50 c.

SÉNÈQUE : Œuvres complètes de Sénèque le philosophe, traduction nouvelle, par J. Baillard, tome 2, 691 p. Hachette, 3 fr. 50 c.

SÉNÈQUE : Œuvres complètes de Sénèque le philosophe, nouvelle édition, revue par MM. Charpentier et Lemaître, tome 4. Garnier, 3 fr. 50 c.

THIERS : Histoire du Consulat et de l'Empire, volume 19, (l'île d'Elbe) l'acte additionnel, Champ de Mai in-8o., 643 p. Lheureux et Cie., 5 fr.

DUSSIEUX : Les grands faits de l'histoire de France, racontés par les contemporains. Choix de lectures à l'usage de la jeunesse et des gens du monde, par L. Dussieux, professeur à l'école militaire de St. Cyr. Tome 2, le moyen-âge, 842 à 1270 in-8o, 531 p. Didot, 5 fr. M. Dussieux est déjà connu par un beau travail sur l'histoire du Canada sous la domination française.

HENNIN : Les monuments de l'histoire de France, catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure, relatives à l'histoire de France, tome 6e, années 1422 à 1483, in-8o, 429 p. Lehur, 10 fr.

Québec, août et septembre, 1861.

ANNUAIRE de l'Université Laval pour l'année académique 1861-62; 39 pages, Coté et Cie.

La Faculté de Théologie de l'Université, d'après cet annuaire, n'a encore qu'un professeur, celle de droit en a six, dont trois (MM. Aubry, Crémazie et Casault) figurent au tableau des Cours pour cette année. La Faculté de Médecine a huit professeurs, qui tous enseignent cette année; la Faculté des Arts en a trois. Nous extrayons les renseignements suivants qui peuvent être utiles à nos lecteurs, en ajoutant que cet annuaire, comme les précédents, témoigne d'un progrès sûr et soutenu.

Règlement pour admettre aux cours certains étudiants qui ne sont point élèves.

ART. I.—Le Recteur de l'Université pourra permettre aux jeunes gens qui auront été admis légalement à l'étude du Droit ou de la Médecine, de suivre les cours de l'Université sans prendre l'inscription, pendant six termes consécutifs dans la Faculté de Droit et durant tout le cours de l'enseignement dans la Faculté de Médecine.

ART. II.—Si ces jeunes gens sont admis à l'inscription avant l'expiration de deux années, ou moins de trois mois après qu'elles seront expirées, tout le temps qu'ils auront suivi les cours sans être élèves leur sera compté comme s'ils l'eussent été, pourvu qu'ils se soient conformés à toutes les règles auxquelles sont soumis les élèves.

ART. III.—Tant que les jeunes gens ainsi admis à suivre les cours n'auront pas pris l'inscription, ils ne jouiront d'aucun des autres privilèges des élèves de l'Université.

ART. IV.—Le Recteur pourra toujours leur retirer cette permission, lorsqu'il croira en avoir une raison suffisante.

ART. V.—Aucun jeune homme renvoyé de l'Université ne pourra être admis à suivre les cours en vertu du présent règlement.

ART. VI.—Le prix des cours, pour les étudiants qui n'auront point l'inscription, sera de *douze piastres* par terme dans la Faculté de Droit, et de *vingt piastres* par terme dans la Faculté de Médecine.

PENSION.

Les trois termes, du milieu de septembre au milieu de juillet, vacances de Noël et de Pâques comprises..... \$130 00
Un tiers de cette somme est payable au commencement de chaque terme..... 43 33

INSCRIPTION.

Inscription de la première année..... \$1 50
Renouvellement de l'inscription..... 50

L'inscription et le renouvellement valent pour les trois termes de l'année courante.

COURS DE DROIT.

Elèves inscrits, chaque terme..... \$8 00
Etudiants non inscrits, chaque terme..... 12 00

COURS DE MÉDECINE.

Elèves inscrits, chaque terme..... \$16 00
Etudiants non inscrits, chaque terme..... 20 00
Au prosecteur, pour la dissection..... 4 00
Hôpital de la Marine..... 3 00

Les élèves et étudiants doivent de plus payer au prosecteur les sujets qu'il leur fournit, sans qu'il leur soit jamais permis de se les procurer eux-mêmes.

Tous les cours se payent au commencement de chaque terme.
Pour la Faculté des Arts, voir ci-dessus page 19.

Remarques.—La pension et les cours d'un terme se payent en entier par ceux qui arrivent moins d'un mois après le commencement ou qui partent avant la fin du terme, ou qui font une ou plusieurs absences durant le terme.

Les étudiants inscrits dont les parents n'habitent pas la ville, doivent loger au pensionnat. Les deux chambres qui sont à l'usage de chacun sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

DIPLÔMES.

Bachelier ès-arts.....	\$2 00
Bachelier dans les autres Facultés.....	5 00
Licencié dans une des quatre Facultés.....	8 00
Docteur.....	20 00

Les bacheliers ès-arts n'ont rien à payer pour le diplôme de bachelier dans les autres Facultés.

TRANSACTIONS of the Literary and Historical Society of Quebec, vol. 4, Appendix.

Cette livraison complète, nous croyons, le 4e volume des Mémoires de la Société Historique de Québec, sur laquelle on trouvera un article assez étendu dans notre livraison d'Avril dernier.

On trouve dans cette brochure 1o. Un compte-rendu de l'expédition scientifique au Labrador, et des observations qui y ont été faites lors de l'éclipse totale du soleil, le 18 juillet, 1860. 2o. Un article par M. Sturton sur la Flore des environs de Québec, accompagné de trois jolies cartes coloriées. 3o. Une dissertation sur la linguistique, par M. Fletcher.

Trois-Rivières, août, 1861.

CÉRÉMONIES funèbres dans les églises cathédrales du Bas-Canada en l'honneur des glorieux défenseurs du Saint-Siège, avec les discours prononcés à cette occasion, par M. Lafleche, V. G., Supérieur du Séminaire de Nicolet et par M. Désaulniers, Supérieur du Collège de St. Hyacinthe, in-8, 79 pages, Levasseur.

Cette brochure est à ajouter à celles que nous avons déjà signalées sur le même sujet. Réunies, elles forment un ensemble imposant de discours éloquentes et d'écrits habiles sur la question de la Papauté temporelle, et prouvent quel intérêt elle a excité dans ce pays.

Montréal, septembre et octobre, 1861.

CIRCULAIRE de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, 16 p. Plingnet et Cie.

Outre les renseignements ordinaires qu'on doit trouver dans un annuaire de ce genre, cette brochure contient une liste des élèves de l'institution depuis 1845, dont près de 200 ont été reçus médecins. M. le Dr. Bibaud est actuellement président et M. le Dr. Peltier secrétaire et trésorier de l'Ecole. Tous les honoraires qui sont détaillés dans la circulaire devront être payés d'avance au trésorier.

COURS de tenue des livres en partie double et en partie simple, divisé en trois parties, par un Professeur de comptabilité; 293 p. Enseigne Senécal.

Cet ouvrage porte sur son titre le cachet de l'ordre des Frères de St. Joseph et est dû, nous pensons, à un membre de cette congrégation. On y trouve entr'autres choses un petit dictionnaire explicatif des termes employés dans le commerce. Il sera surtout utile à un certain nombre de nos compatriotes, qui faute sans doute de connaître les mots propres dans leur langue, emploient sans cesse des équivalents anglais assez souvent francisés tant bien que mal.

LA REVUE AGRICOLE : Manufacturière, commerciale et de colonisation, organe officiel de la Chambre et des sociétés d'agriculture, publiée sous la direction de MM. J. Perrault et C. Smallwood, No. 1, 24 pages à deux colonnes. Lovell, souscription annuelle \$1, payable d'avance.

LOWER CANADA AGRICULTURIST : Mêmes éditeurs, mêmes conditions.

Les MM. de Montigny continuent à publier l'*Agriculteur*, ci-devant organe de la Chambre d'Agriculture, et M. Emile Dumais a lancé de Kamouraska le prospectus de la *Gazette des Campagnes*, journal d'agriculture et de colonisation. Ainsi le Bas-Canada va se trouver avec trois publications agricoles en langue française, toutes trois à très-bon marché. Nous remarquons dans le nouvel organe de la "Chambre d'Agriculture" un excellent article intitulé : Voyages agronomiques. On y rend compte de l'exploitation des terres de MM. Boa et Lecours, deux des meilleurs agronomes de l'île de Montréal. Les matières contenues dans le nouveau journal nous paraissent classées avec beaucoup de méthode sous les quatre titres suivants : *Revue Agricole*, *Revue de la Colonisation*, *Revue Manufacturière* et *Revue Commerciale*. La partie typographique, est irréprochable comme tout ce qui sort des ateliers de M. Lovell.

Petite Revue Mensuelle.

Il pleut des Princes en Amérique. En moins de deux années, le Canada en a vu passer quatre : le Prince de Galles et le Prince de Joinville en 1860, le Prince Alfred et le Prince Napoléon en 1861. Voici en peu de mots ce qui est arrivé à l'occasion de la visite de ce dernier.

S. A. I. a été reçue à Montréal, le 11 septembre, par le maire et un bon nombre de citoyens, quelques-uns avaient même été au devant d'Elle à bord du bateau le *Salaberry*. Rendu à son hôtel, le Prince fit une courte allocution, remerciant les citoyens de leur bienvenue. Il y eut force acclamations : "Vive la France," "Vive l'Empereur !" Le lendemain S. E. le Général Williams fit tirer une salve royale en l'honneur du Prince et lui fit passer en revue les troupes de la garnison sur le Champ-de-Mars. Il y avait foule, et S. A. I. fut à son arrivée comme à son départ saluée par les mêmes acclamations. Le Prince était accompagné de M. Mercier, ministre de France à Washington, de ses aides-de-camp, de M. Maurice Sand, homme de lettres, de M. Baroche, fils du ministre de ce nom, et de M. le Baron Gaudrée Boilleau, consul de France à Québec. Le Prince et sa suite étaient en costume de voyage ; sa frappante ressemblance avec les portraits du premier Empereur a été remarquée de tout le monde. Il n'a que 39 ans ; mais paraît un peu plus âgé ; ses manières sont simples et bienveillantes ; et il a paru prendre un vif intérêt à tout ce qui concerne ce pays. Après la revue, S. A. I. dina chez le Général Williams. Le lendemain une adresse lui fut présentée par l'Institut-Canadien de Montréal, association littéraire qui est redevable à l'Empereur d'un grand nombre de cadeaux, de livres et d'objets d'arts, obtenus par l'entremise de M. Barthe, un de ses membres alors à Paris. Le soir du même jour, le Prince partit pour Québec. Une salve d'artillerie fut tirée près du pont Victoria.

Son arrivée à Québec fut également saluée par la voix du canon et par celle de la multitude. Le Gouverneur Général, le Commandant de la garnison, les Ministres et d'autres fonctionnaires lui firent visite. Il visita la citadelle et l'Université Laval, où il fut reçu par Mgr. l'évêque de Thio et par le recteur, M. Taschereau. S. A. I. dina le premier jour chez le Gouverneur Général et le second à *Pis-aller*, résidence du Baron Gaudrée Boilleau. Le Prince se rendit aussi aux Chutes de Montmorency, et assista sur les Plaines d'Abraham à une grande revue de la garnison. Il ne fit que passer par Montréal à son retour, et quitta cette ville pour New-York, le 17 septembre au soir.

Dans sa réponse à l'adresse de l'Institut-Canadien de Montréal, nous remarquons les phrases suivantes :

"Je suis heureux de voir que vous conserviez de votre ancienne patrie des souvenirs si vifs, que cent ans de séparation n'ont pas affaiblis, et j'en suis fier au nom de la France.

"Je vois surtout avec satisfaction que vous savez allier ces souvenirs avec les devoirs que votre situation actuelle vous impose. Vous êtes libres, et heureux de vivre dans un pays où l'on n'étouffe pas l'expression de vos sentiments, qui font honneur à la France qui a su les inspirer, au Canada qui a su les conserver et à l'Angleterre qui sait respecter vos droits et votre religion."

La visite du Prince Napoléon en Canada a coïncidé avec l'apparition d'un singulier canard dans les journaux de Londres. Il ne s'agit de rien moins que d'une députation de Franco-Canadiens qui se serait rendue à Paris, pour solliciter le secours de l'Empereur, en faveur de notre nationalité. On exprime le vœu que l'ambassade anglaise surveille activement ces terribles conspirateurs ; mais on se donne bien de garde de dire de quelle manière et à quel propos ils ont ainsi été réclamer l'appui de la France.

La guerre des Etats-Unis, le renforcement des garnisons anglaises en Canada, et la nomination de Lord Monk, comme Gouverneur-Général à la place de Sir Edmund Head, sont autant de circonstances qui ont attiré sur notre pays l'attention de la presse anglaise et de la presse française en Europe. La *Revue Européenne*, dans sa dernière chronique politique s'occupe assez longuement du Canada. Le *Canadien* de Québec a reproduit ce travail, et en réclamant contre les inexactitudes qu'il contient, il suggère avec assez de raison aux journaux français l'idée d'échanger avec les journaux canadiens, ce qui vaudra mieux que de prendre leurs renseignements dans les journaux de Londres. Notre confrère sera heureux d'apprendre que dans notre spécialité nous avons obtenu de plusieurs publications françaises ce qu'il demande, et que notre journal est assez souvent cité par ces dernières. Du reste, le Canada paraît depuis quelque temps mieux connu et apprécié dans la presse européenne. On a dû remarquer de temps à autres dans notre "Bulletin des publications récentes," sous la rubrique de Paris, les titres de plusieurs ouvrages qui ont trait à notre pays ; on trouve de plus dans le *Monde*, une longue et remarquable correspondance sur notre politique et dans une livraison récente du "Tour du Monde," des impressions de voyage en Canada, illustrées il est vrai de la manière la plus bouffonne. Québec et Montréal ne ressemblent à rien que nous connaissions ; il est évident que l'on a dit au dessinateur de faire une ville sur un rocher, au bord d'un fleuve, et une autre ville également au bord d'un fleuve et au pied d'une montagne ; et qu'avec ces seules données et son imagination l'artiste se sera tiré d'affaire. Le *Magasin Pittoresque* contient aussi un article sur le monument de Wolfe et de Montcalm avec une gravure assez peu fidèle ; enfin les *Causeries des Familles* ont un écrit de M. de Puisbueque, intitulé, *Le St. Laurent*, également accompagné d'une gravure. Nous ne doutons point que ce dernier travail, qui ne nous est pas encore parvenu, ne soit digne de la plume élégante et consciencieuse de cet ami des Canadiens.

La guerre des Etats-Unis a amené, nous l'avons déjà dit, dans la presse anglaise, une foule de commentaires peu agréables pour notre pays et dont la plupart ne nous donneraient qu'une pauvre idée de la manière dont on entend les intérêts des colonies, si nous ne savions point à quelles exagérations se livre souvent le journalisme de la métropole.

Lord Monk, notre nouveau gouverneur, n'a que 42 ans ; il a été membre de la Chambre des Communes et a fait partie de l'administration comme Lord de la Trésorerie. Il est Irlandais ; mais descend paraît-il d'une ancienne famille normande du nom de LeMoigne, qui aurait suivi Guillaume le Conquérant. Nos journaux ont à ce propos rappelé que la famille LeMoigne, si célèbre dans les fastes militaires de cette colonie sous le gouvernement français, était également originaire de Normandie.

Charles LeMoigne, vint de France en 1641. Il fut anobli en 1668 et commença vers ce temps à porter le nom de ses terres de Longueuil et de Châteauguay. Il eut quatorze enfants, dont douze garçons qui se sont presque tous distingués dans la carrière militaire, entre autres, Charles LeMoigne, premier baron de Longueuil, Jacques, Sieur d'Iberville, fameux surtout par ses exploits à la Baie d'Hudson ; Paul, Sieur de Maricour ; François, Sieur de Bienville I, qui fut tué à 25 ans dans un combat contre les Iroquois à Repentigny ; Joseph, Sieur de Sérigny dont la postérité existe encore en France ; Louis, Sieur de Châteauguay I, tué à la Baie d'Hudson ; J. Bte. Sieur de Bienville II, fondateur de la Nouvelle-Orléans ; Antoine, Sieur de Châteauguay II, qui joua un grand rôle à la Louisiane. Léon Guérin, historien de la marine française, cité par M. Bibaud dans son Panthéon, dit, en parlant du second Sieur de Châteauguay : "C'est ainsi que du golfe St. Laurent au golfe du Mexique, de la France équinoxiale à la Nouvelle-France, continua longtemps encore à jeter son éclat, la plus glorieuse famille peut-être qui ait jamais brillé aux colonies."

Le nom de Châteauguay ne saurait passer sous notre plume sans nous rappeler une perte bien sensible que vient de faire la société de Québec, dans la mort de Mlle. Marie Amélie de Salaberry, fille de feu l'Honorable Louis Michel de Salaberry, et sœur du héros de Châteauguay. "Rejeton d'une de nos plus remarquables familles françaises, dit le *Courrier du Canada*, Mlle. de Salaberry avait sans cesse à la pensée la devise noblesse oblige. Elle savait rehausser l'illustration de son origine par une dignité personnelle, qui ne s'est jamais démentie. Pleine de bonté pour tous, elle redoublait de complaisance pour les malheureux. Les paroissiens de Beauport, accoutumés depuis de longues années à respecter et à vénérer Mlle. de Salaberry, qu'ils désignaient tous d'une manière si simple et si touchante sous le nom de *Mademoiselle*, éprouvent dans sa mort une perte bien sensible."

Les funérailles de Mlle. de Salaberry ont eu lieu dans l'église de Beauport, le 5 Octobre, au milieu d'un grand concours d'hommes distingués, de membres du clergé et de paroissiens. Son décès clôt, pour bien dire, une page de notre histoire, car elle était la dernière survivante des enfants de l'Honorable Louis de Salaberry. Les d'Irumberry de Salaberry se sont également distingués en France ; un d'eux était membre de la Chambre des Députés sous la restauration, et a écrit une "Histoire de l'empire ottoman." Des trois frères du héros de Châteauguay, tous entrés au service dans l'armée régulière, l'un a été tué à Badajoz, et les deux autres sont morts dans l'Inde.

Le prochain départ de S. E. Sir Edmund Head, l'élection de M. Morin et de M. Smith, deux des ministres, qui n'avaient point pu se procurer de siège lors de l'élection générale, et une polémique assez vive engagée dans nos journaux français au sujet des questions d'émigration et de colonisation, sont les principaux événements de notre chronique locale.

Pour faire ses adieux au Canada, le Gouverneur-Général a donné, à l'Hôtel du Parlement, un bal qui n'a pas réuni moins de sept cents personnes. Les décorations y avaient été distribuées avec un goût remarquable, et le vaste édifice offrait un très beau coup-d'œil. Sir Edmund, qui a pris les rênes du gouvernement à la fin de 1854, a été près de sept ans Gouverneur-Général avec deux courtes interruptions, pendant lesquelles il a été remplacé, la première fois par le Général Eyre, et la seconde fois par le Général Williams, comme administrateurs.

Il quitte l'Amérique dans un moment de crise, et son successeur verra probablement se dérouler sur ce continent des événements auxquels il n'est peut-être pas impossible que nous soyons mêlés bien malgré nous. La guerre aux Etats-Unis fait peu de progrès ; mais le malaise, ou plutôt la ruine universelle, ne fait qu'augmenter, et nous sentons ici son contre-coup dans toutes nos affaires.

Elle a aussi son effet sur la situation européenne ; et quoique la France et l'Angleterre paraissent disposées à n'intervenir que le plus tard possible dans les querelles de notre continent, il n'est pas impossible que leurs intérêts ne les obligent à tenir une conduite différente de celle qu'elles s'étaient tracée. L'Espagne, qui a donné signe de vie et s'est pour bien dire réhabilitée par la guerre du Maroc, paraît aussi disposée à affirmer sa puissance en Amérique, où elle dominait autrefois d'une manière si souveraine. Elle prépare, assure-t-on, une flotte pour s'emparer du Mexique, en même temps qu'elle s'annexe la république Dominicaine. Selon quelques autres rapports, elle se dispose à prêter main forte conjointement avec l'Autriche à la Cour de Rome, si cette dernière est abandonnée par la France. Cette hypothèse cependant ne nous paraît guères probable. Lorsque l'épée de la France se sera retirée du Vatican, il nous semble qu'il n'y aura que des événements, aujourd'hui imprévus, qui pourront ramener dans la ville éternelle Pie IX, ou son successeur.

Le sud de l'Italie continue à être en proie à l'anarchie et à la révolte, et les populations délivrées du joug du Roi de Naples, ne s'empressent guères de jouir de leur bonheur. La *Revue Contemporaine* fait, sur cet état de choses et sur la question Romaine, des remarques aussi piquantes que judicieuses, dont nous croyons devoir faire part à nos lecteurs :

« Depuis que Gaète est tombé sous l'effort des bombes piémontaises ou de la trahison, — point obscur qui n'a pu encore être éclairci, — une lutte acharnée, terrible, se poursuit dans le Sud de la Péninsule. Les journaux piémontais, et avec eux les hommes d'Etat de Turin, nous disent que le brigandage, le vol, l'assassinat, sont les seuls buts de tous les désordres qui se produisent; que la politique est un masque pour cacher les passions subversives; que les bandes qui infestent le pays n'ont aucun caractère national et n'obéissent qu'aux instincts les plus pervers. Si telle est la vérité, si en effet le nombre des voleurs de grands chemins est si considérable là-bas qu'il faille plus de 60,000 soldats pour les tenir en échec, nous ne comprenons pas le goût que le gouvernement de Turin peut avoir de régner sur une pareille contrée; nous ne comprenons pas davantage qu'il ait suffi de la présence des armées piémontaises en ce pays pour faire éclore tant de brigands et que ce qui était l'exception sous les gouvernements antérieurs soit devenu tout à coup la règle sous le nouveau gouvernement. Il y a là quelque chose que nous ne pouvons nous expliquer. S'il en était ainsi, il faudrait se hâter de faire cesser la cause afin de faire disparaître un si déplorable effet. Peut-être conviendrait-il de ne pas laisser à l'armée piémontaise une si rude besogne que celle de réprimer un si universel brigandage, et les lois de l'humanité commanderaient à la France, qui a pris à cœur toutes les bonnes causes, d'envoyer là, comme naguère en Syrie, un bon corps expéditionnaire pour faire la police. A défaut de la France, nous sommes certains que l'Autriche, ou toute autre nation chrétienne, se ferait gloire de remplir cette mission. Ce ne serait pas ici une affaire d'intervention, mais une affaire de gendarmerie; ce n'est pas une question de politique, mais une question d'humanité. Et si aucun gouvernement ne voulait prendre à sa charge une si lourde responsabilité, il y aurait peut-être aussi une autre expérience à tenter, ce serait de retirer du territoire napolitain toute force armée et d'abandonner à son malheureux sort ce pays où l'on dit qu'il se trouve à peu près autant de brigands que d'habitants. Les brigands, ne trouvant plus d'adversaires devant eux, le brigandage cesserait de lui-même.

« Mais ici s'élève une question préjudicielle, comme on dit au palais, celle de savoir quels sont les vrais brigands, des Napolitains ou des Piémontais. Les Piémontais disent que ce sont les Napolitains, mais les Napolitains, de leur côté, affirment que ce sont les Piémontais. Les journaux italiens et les correspondances nous ont souvent apporté des proclamations, des ordres du jour et des récits qui nous rendent fort perplexes et nous font singulièrement hésiter. Voici entre autres un journal de Florence, le *Contemporaneo*, qui, l'autre jour, nous donnait la statistique suivante des violences exercées, depuis neuf mois dans les provinces napolitaines par les lieutenants du roi Victor-Emmanuel : Fusillées sur place, sans jugement, 1841 personnes : fusillées sans jugement quelques heures après leur capture, 7,127; tuées, 10,604; emprisonnées, 6,112; ecclésiastiques fusillés, 54; moines, 22; maisons brûlées, 118; localités détruites par les flammes, 5; familles pourchassées, 2,903; églises pillées, 12; enfants tués, 60; femmes massacrées, 48; gens de toute condition arrêtés, 13,629. Sans nous porter garants des chiffres fournis par le journal italien, et sans même nous demander par quelle série d'informations il a pu se procurer sûrement les éléments si précis de cette statistique, nous ne pouvons nier qu'il n'y ait quelque vraisemblance dans la plupart de ces faits lorsque nous les voyons coïncider avec les dépêches, confirmés par les correspondances et même par les autres journaux de la Péninsule. Nous les rapprochons enfin des proclamations et des autres pièces officielles, et nous sommes tout émerveillés de rencontrer un si parfait accord entre les prémisses et leurs conséquences. Que conclure de là? Que les brigands napolitains sont de bien grands scélérats pour obliger ainsi un gouvernement et une armée régulière à commettre des violences qui les déconsidèrent à la face du monde et leur enlèvent les sympathies qu'avaient pu, à un moment, leur vouer d'honnêtes gens, amis ardents de la liberté. Ces brigands ont même poussé la perversité jusqu'à rendre tout gouvernement impossible à Naples, ainsi qu'il appert des nombreux échecs et découragements des gouverneurs civils chargés d'organiser l'administration des provinces napolitaines; ils n'ont pas même épargné les déceptions au Général Cialdini, le Polyorcète de la Péninsule. Une semaine, quinze jours au plus, lui suffisaient, disait-il, pour mettre à la raison ces rebelles, et voilà plus d'un mois que la besogne est commencée sans qu'elle soit sensiblement avancée, à ce point que le général n'a pas trouvé que sa grande épée fût encore assez longue, et qu'il a demandé à Turin de nombreux et prompts renforts pour l'allonger. Grâce à ces renforts, le mois de septembre ne se passera pas que tout le pays ne soit complètement pacifié. Nous ne souhaitons rien tant que de voir en effet la paix naître en ce malheureux royaume; mais ne serait-ce pas le cas de se demander s'il n'eût pas mieux valu ne la point troubler?

« La présence de nos troupes et celle de François II à Rome sont, à ce qu'il paraît, les causes véritables des embarras que le gouvernement de Turin rencontre dans l'ancien royaume de Naples. Si François II était éloigné, il n'y aurait plus de brigands napolitains, tous se feraient Piémontais. Si nos troupes étaient rappelées, le pouvoir temporel du pape s'écroulerait, et dès lors tout serait sauré; et l'on ajoute que, s'il nous faut absolument un pied à terre en Italie, il serait aisé de le prendre ailleurs qu'à Rome, à Civita-Vecchia, par exemple : on a oublié de nous dire si ce serait en vertu du principe de non-intervention. Ce serait sans doute en vertu du principe de coopération, un nouveau principe que l'on vient d'inaugurer à propos de la présence à Naples de l'escadre an-

glaise, et de la mise à terre de quelques-uns de ses hommes. Jamais époque n'eut autant de principes à sa disposition que la nôtre, et n'en montra si peu. On nous annonce aujourd'hui que l'escadre anglaise a levé l'ancre et que, pour cette fois du moins, le principe de « coopération » est tombé dans l'eau.

« La chute de la papauté rendrait donc, on l'affirme énergiquement, la paix aux provinces napolitaines; la rendrait-elle également aux Marches et à l'Ombrie, où cependant la papauté ne paraît pas exercer en ce moment un bien grand pouvoir? Là aussi, des troubles sont signalés par les journaux et les correspondances d'Italie; des bandes de réfractaires parcourent le pays, et la résistance s'organise contre l'administration piémontaise, qui n'a pas encore découvert le secret de se faire adorer. L'ingratitude de ces populations pour leurs libérateurs dépasse tout ce qu'on peut imaginer. L'armée à son tour est atteinte d'une contagion que la *Gazette de Turin* signalait l'autre jour comme infiniment dangereuse. La désertion y fait des progrès rapides, et l'amour du drapeau italien paraît s'y développer en raison inverse de l'accroissement du territoire. La frontière autrichienne elle-même n'a plus rien qui épouvante les déserteurs, et les serres de l'aigle à deux têtes leur paraissent depuis quelque temps avoir des douceurs que ne leur offre pas au même degré la croix de Savoie. C'est la faute de l'Eglise, soyez-en sûr; et le Saint-Père est bien coupable d'entretenir de pareilles préférences par son entêtement à rester dans la Ville éternelle ou à refuser l'indépendance et la liberté que M. Ricasoli faisait encore luire l'autre jour à ses yeux.

« Si de loin la force morale du Saint-Père a cette influence, que serait-ce donc de près? Et nous avons bien raison de nous alarmer sur les destinées d'un pouvoir politique qui se trouverait en face d'un pouvoir religieux indépendant, « libre dans un Etat libre. » Celui-ci aurait bien vite dévoré l'autre. Un journal important de l'Italie, la *Lombardia*, gazette officielle de Milan, n'est pas de notre avis, et elle le disait récemment en fort bons termes. Pour dissiper nos appréhensions touchant les dangers du pouvoir politique, l'écrivain italien s'est donné la peine de nous expliquer ce qu'il entend par indépendance et liberté de l'Eglise, et de nous tracer le cercle où elles auraient le droit de s'exercer. Il nous a paru qu'il ne s'en faisait pas tout à fait la même idée que nous. Cette liberté selon lui devrait être soumise à la haute police de l'Etat, et la communion des fidèles placée sous la surveillance qui régle les autres associations et manifestations publiques de citoyens. Dans ces conditions, nous n'avons pas de peine à comprendre que le pouvoir politique n'ait rien à redouter du pouvoir religieux, puisque l'un pourrait toujours fermer la bouche à l'autre, lui interdire le feu et l'eau, le mettre en un mot dans l'impossibilité de remplir son ministère, à moins qu'il ne le fit suivant les vœux, décrets et règlements qu'il plairait à l'ordre politique d'imposer. Si c'est là l'indépendance, si c'est là cette liberté absolue que M. de Cavour lui promettait, l'Eglise a bien raison de la repousser, et ceux qui la défendent ont bien le droit de l'appeler un mensonge.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

COLLEGE ST. HYACINTHE.

PREMIÈRE CLASSE RELIGIEUSE.

Histoire Apologétique de l'Eglise—1er pr Louis Girard, 2 pr Henri Désaulniers. Enseignement dogmatique de la religion—1er pr Ls. Girard, 2 pr H. Désaulniers.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

Métaphysique—1er pr H. Désaulniers, 2 pr Ls. Girard et J.-Bte. Leblanc. Physique—1er pr H. Désaulniers, 2 pr Azarie Desnoyers. Chimie—1er pr H. Désaulniers, 2 pr Az. Desnoyers. Astronomie—Az. Desnoyers, 2 pr H. Désaulniers. Mathématiques—1er pr J.-B. Leblanc, 2 pr F. X. Renaud et P. Letendre.

RHÉTORIQUE.

Excellence—Prix Alphonse Geoffrion. Discours français—1er pr F. Ouellette, 2 pr Anthyme Archambeault. Version latine—1er A. Geoffrion, 2 pr F. Ouellette. Thème latin—1er pr A. Geoffrion, 2 pr F. Ouellette. Version Grecque—1er pr A. Geoffrion, 2 pr F. Ouellette. Cours d'Eloquence—1er pr Ant. Archambeault, 2 pr F. Ouellette et H. Balthazard. Histoire de France—1er pr F. Dignan, 2 pr F. Ouellette et Arsène Dubuc.

BELLES-LETTRES.

Excellence—Prix Paul Allaire. Enseignement religieux—1er pr J.-B. Michon, 2 pr Alphonse Boivin. Composition française—1er pr Alphonse Deblois, 2 pr Arthur Huot. Version latine—1er pr A. Deblois, 2 pr P. Allaire. Thème latin—1er pr P. Allaire, 2 pr A. Ouellette. Traduction Grecque—1er pr P. Allaire, 2 pr A. Ouellette. Cours de Littérature—1er pr A. Ouellette, 2 pr A. Dufresne. Histoire de France—1er pr A. Ouellette, 2 pr A. Dufresne.

VERSIFICATION.

Excellence—Prix Charles Collin. Controverse—1er pr C. Collin,

2 pr Charles Munro. Catéchisme de Persévérance—1er pr A. Bernier, 2 pr C. Munro et Etienne Valcourt. Narration française—1er pr C. Collin, 2 pr Gustave Drolet. Thème latin—1er pr C. Collin, 2 pr C. Munro. Vers latins—1er pr C. Collin, 2 pr A. Guertin. Grammaire Grecque—1er pr A. Guertin, 2 pr C. Collin. Traduction Grecque—Prix C. Munro. Histoire du Moyen-Age—1er pr C. Munro, 2 pr Lact. Archambeault.

MÉTHODE.

Excellence—Prix Paul Larocque. Enseignement religieux—1er pr Louis Girouard, 2 pr P. Larocque et Solomon Brault. Version latine—1er pr P. Larocque, 2 pr Ls. Girouard. Thème latin—1er pr P. Larocque, 2 pr A. Chicoine et J. Desrosiers. Grammaire latine—1er pr A. Dupuy, 2 pr P. Larocque. Grammaire Grecque—Prix F. Demers. Histoire des Empereurs Romains—1er pr J. B. Lalime, 2 pr Louis Fréchette. Histoire du Canada—1er pr P. Larocque et Ls. Girouard, 2 pr A. Dupuy. Géographie—1er pr S. Brault, 1 pr E. Rivard. Arithmétique—1er pr P. Larocque, 2 pr J. Ledoux.

SYNTAXE.—1ÈRE DIVISION.

Excellence—Prix J.-B. Bonier. Enseignement religieux—1er pr J.-B. Bonier, 2 pr Tancrede Marchessault. Version latine—1er pr John Prendergast, 2 pr J.-B. Bonier. Thème latin—1er pr J.-B. Bonier, 2 pr J. Prendergast. Thème français—1er pr J.-B. Bonier, 2 pr Ls. Riendeau. Grammaire latine—1er pr J.-B. Bonier, 2 pr F. Gagnon et Joseph Dubaime. Grammaire française—1er pr J.-B. Bonier, 2 pr T. Allard. Histoire Romaine—1er pr F. Gagnon, 2 pr J.-B. Bonier. Géographie—1er pr Auguste Roy, 2 pr J.-B. Bonier. Arithmétique—1er pr J.-B. Bonier, 2 pr C. Birs et S. Darche.

SYNTAXE.—2DE. DIVISION.

Excellence—Prix Fabien Fournier. Enseignement religieux—1er pr F. Fournier, 2 pr Léopold Barbeau. Version latine—1er pr F. Fournier, 2 pr J. C. Blanchard. Thème latin—1er pr F. Fournier, 2 pr J. C. Blanchard. Thème français—1er pr F. Fournier, 2 pr J. C. Blanchard. Grammaire latine—1er pr F. Fournier, 2 pr L. Barbeau. Grammaire française—1er pr F. Fournier, 2 pr J. C. Blanchard. Histoire Romaine—Prix F. Fournier et J. C. Blanchard. Géographie—Prix F. Fournier et L. Barbeau. Arithmétique—1er pr F. Fournier, 2 pr L. Barbeau.

ÉLÉMENTS LATINS.

Excellence—Prix Elie Lemay. Enseignement religieux—1er pr Joseph Archambault, 2 pr Antoine Chagnon et Cyrille Huet. Version latine—1er pr E. Lemay, 2 pr A. Laberge. Thème latin—1er pr E. Lemay, 2 pr T. Riendeau et Mizaël Courtemanche. Thème français—1er pr E. Lemay, 2 pr A. Laberge. Grammaire latine—1er pr E. Lemay, 2 pr A. Chagnon. Grammaire française—1er pr E. Lemay, 2 pr R. Beuregard. Histoire Ancienne—1er pr A. Chagnon, 2 pr Ls. Robitaille et Ls. Lesage. Histoire Sainte—1er pr Trefflé Monette, 2 pr E. Lemay et J. Archambeault. Géographie—1er pr E. Lemay, 2 pr A. Chagnon. Arithmétique—1er pr E. Lemay et T. Riendeau, 2 pr G. Brissette.

CLASSE FRANÇAISE.

Excellence—Prix Alfred Tanguay. Thème français—1er pr A. Tanguay, 2 pr Amable Deslandes. Grammaire française—1er pr J. St. Michel, 2 pr D. Demers. Histoire Sainte—Prix J. St. Michel. Arithmétique—Prix A. Deslandes.

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE.

Excellence—Prix Ferdinand Ouellette. Thème anglais—1er pr F. Ouellette, 2 pr F. Dignan. Traduction anglaise—1er pr F. Ouellette, 2 pr F. Dignan. Histoire du Canada en anglais—Prix F. Ouellette.

SECONDE CLASSE ANGLAISE.

Excellence—Prix Achille Ouellette. Thème anglais—1er pr A. Ouellette, 2 pr P. Allaire. Traduction anglaise—1er pr A. Ouellette, 2 pr P. Allaire. Histoire du Canada en anglais—1er pr A. Ouellette, 2 pr A. Dufresne.

TROISIÈME CLASSE ANGLAISE.

Excellence—Prix C. Collin. Thème anglais—1er pr C. Collin, 2 pr C. Munro. Traduction anglaise—1er pr Collin, 2 pr C. Munro. Histoire moderne en anglais—1er pr C. Munro, 2 pr C. Collin.

QUATRIÈME CLASSE ANGLAISE.

Excellence—Prix Henri Chapdeleine. Thème anglais—1er pr H. Chapdeleine, 2 pr Paul Larocque. Traduction anglaise—1er pr P. Larocque, 2 pr A. Chicoine. Histoire Moderne en anglais—1er pr Ls. Girouard, 2 pr F. Demers.

CINQUIÈME CLASSE ANGLAISE.

Excellence—Prix John Prendergast. Thème anglais—Prix John Prendergast. Traduction anglaise—1er pr A. Sauvé, 2 pr J. Prendergast. Grammaire anglaise—1er pr J. B. Bonier, 2 pr A. Sauvé.

SIXIÈME CLASSE ANGLAISE.

Excellence—Prix E. Lemay. Dialogues anglais—1er pr Ls. Robitaille et Cyrille Huet, 2 pr A. Laberge. Lecture anglaise—1er pr Ls. Robitaille, 2 pr E. Lemay. Dessin linéaire—Prix Lévi Dupré.

CLASSE DE MUSIQUE—1ÈRE DIVISION.

1er pr Eugène Brissette, 2 pr Lactance Brodeur.

CLASSE DE MUSIQUE—2DE DIVISION.

1er prix Isaac Wallace, 2 pr Tancrede De Grosbois. Plain-chant—1er pr Maurice Beaudry, 2 pr Prisque Letendre. Sagesse—Prix Azarie Desnoyers.

COLLEGE DE NICOLET.

PHILOSOPHIE.

Physique—1er pr M. James Neville, 2 pr M. Norbert Ouellette. Chimie—1er pr N. Ouellette, 2 pr J. Neville. Géologie et Minéralogie—1er pr Jean-Baptiste Corneau, 2 pr Louis Côté et J. Neville, *ex æquo*. Astronomie—1er pr J.-Bte. Corneau, 2 pr O. Ouellette et Edouard Béliveau, *ex æquo*. Mathématiques—1er pr Ed. Béliveau, 2 pr Pierre Marchand et J. Bte. Corneau, *ex æquo*.

RHÉTORIQUE.

Excellence—Prix Ovide Carufel. Amplification française—1er pr Onésime Caron, 2 pr O. Faucher. Thèmes latins—1er pr Alfred Morissette, 2 pr Venant Charest. Versions latines—1er pr C. Gill, 2 pr Alfred Prendergast. Intelligence des auteurs grecs—1er pr Ov. Carufel, 2 pr C. Gill. Versions anglaises—1er pr C. Gill, 2 pr O. Carufel. Vers latins—1er pr C. Gill, 2 pr A. Morissette. Récitation du cours de Rhétorique—1er pr T. Allard, 2 pr O. Carufel. Récitation de l'Art poétique—Prix O. Faucher. Histoire du Canada—1er pr O. Faucher, 2 pr A. Morissette. Thème anglais—1er pr A. Prendergast, 2 pr Sévère Cauvreau.

BELLES-LETTRES.

Excellence—Prix Georges Vaillancourt. Amplification française—1er pr Elz. G. Lajoie, 2 pr Edouard Richard et Chabot, *ex æquo*. Thèmes latins—1er pr A. Laliberté, 2 pr G. Vaillancourt. Versions latines—1er pr A. Laliberté, 2 pr E. G. Lajoie. Versions anglaises—1er pr E. G. Lajoie, 2 pr G. Vaillancourt et L. Chabot, *ex æquo*. Vers latins—1er pr A. Laliberté, 2 pr E. G. Lajoie. Versions grecques—1er pr G. Vaillancourt et A. Laliberté, *ex æquo*, 2 pr E. G. Lajoie. Histoire Moderne—1er pr L. Chabot, 2 pr E. G. Lajoie et G. C. de la Chevrotière *ex æquo*. Architecture—Prix L. Chabot. Récitation du cours de Belles-Lettres—1er E. G. Lajoie, 2 pr G. Vaillancourt et Adélaïde Buisson, *ex æquo*.

TROISIÈME.

Excellence—Prix Isidore Béland. Versification—1er pr Ferdinand Verville, 2 pr Js. Béland. Histoire du moyen-âge—1er pr Edmond Gervais, 2 pr Chs. Bellemare. Mythologie—Prix E. Gervais et J. Béland, *ex æquo*. Cosmographie—Prix E. Gervais et C. Bellemare, *ex æquo*. Comptabilité—Prix J. Buckle. Thèmes latins—1er pr Js. Béland, 2 pr J. Buckle. Versions latines—1er pr C. Gill, 2 pr Js. Béland. Versions grecques—1er pr Js. Béland, 2 pr C. Gill. Versions anglaises—1er pr C. Gill, 2 pr J. Buckle. Thèmes anglais—1er pr Js. Béland, 2 pr J. Buckle. Amplification française—1er pr C. Gill, 2 pr J. Buckle.

MÉTHODE.

Excellence—Prix Elie Raiche. Thèmes latins—1er pr Ed. Lafèche, 2 pr E. Raiche. Versions latines—1er pr H. Marchildon, 2 pr E. Lafèche. Thèmes anglais—1er pr E. Lafèche, 2 pr E. Raiche. Versions anglaises—1er pr H. Marchildon, 2 pr G. Hénault. Histoire romaine—Prix Denis Lajoie et Alfred Beauchemin, *ex æquo*. Géographie—Prix E. Raiche et A. Beauchemin. Grammaire latine—Prix D. Lajoie. Grammaire grecque—Prix E. Raiche. Arithmétique—Prix E. Raiche et E. Lafèche, *ex æquo*.

SYNTAXE.

Excellence—Prix Hilaire Thibault. Thèmes latins—1er pr A. Lebrun, 2 pr H. Thibault. Versions latines—1er pr A. Tessier, 2 pr H. Thibault. Manuel de phrases anglaises et françaises—1er pr A. Lebrun, 2 pr Philippe Brown. Versions anglaises—1er pr H. Thibault, 2 pr A. Tessier et A. Lebrun, *ex æquo*. Prononciation anglaise—Prix H. Thibault. Exercices ortho-

graphiques—Prix A. Tessier, 2 pr A. Lebrun. Crammaire latine—Prix Ev. Pelletier. Grammaire anglaise—Prix A. Lebrun. Grammaire Grecque—Prix Antoine Milot. Géographie—Prix Ls. Lemire. Histoire Ancienne—Prix Ls. Lemire et A. Tessier, *ex æquo*. Arithmétique—Prix Damase Désilets.

ÉLÉMENTS.

Excellence—Prix Maxime Bellemare. Thème latin—1er pr V. Peloquin, 2 pr M. Bellemare. Versions latines—1er pr V. Peloquin, 2 pr M. Bellemare. Exercices Français—1er pr V. Peloquin, 2 pr J. Beauchêne. Versions anglaises—1er pr V. Peloquin, 2 pr M. Bellemare. Manuel de phrases anglaises—1er pr V. Peloquin, 2 pr M. Bellemare. Prononciation anglaise—Prix E. Carufel. Grammaire latine—Prix C. Gingras et J. Beauchêne, *ex æquo*. Grammaire Française—Prix C. Gingras et E. Carufel, *ex æquo*. Grammaire anglaise—Prix David Lachance. Histoire Sainte—Prix D. Lachance. Arithmétique—Prix Alexandre Beauchêne et M. Fontaines, *ex æquo*.

CLASSE COMMERCIALE.—1ÈRE DIVISION.

Géographie française—Prix Pierre Bergeron. Mention honorable—Joseph Richard. Tenue des Livres—Prix P. Bergeron. Mention honorable—Joseph Richard. Thèmes anglais—Prix P. Bergeron. Mention honorable—Edmond Leblond. Versions anglaises—Prix P. Bergeron. Mention honorable—E. Leblond et J. Richard.

2DE DIVISION.

Grammaire française—Prix E. L'Abbé et Armand Rousseau, *ex æquo*. Orthographe française—1er prix E. L'Abbé et N. Boucher, *ex æquo*, 2 pr Ls. Lesieur. Vocabulaire français anglais—Prix F. Dassylva. Versions anglaises—Prix Ls. Lesieur. Mention honorable—F. Dassylva, E. C. F. de la Gorgendière et N. Boucher. Thèmes anglais—1er pr Ls. Lesieur, 2 pr E. C. F. de la Gorgendière. Arithmétique—1er pr E. L'Abbé, 2 pr Ls. Lesieur.

3ÈME DIVISION.

Géographie anglaise—Prix John Tuite. Grammaire Française—Prix John Tuite.

DESSIN.—1ÈRE DIVISION.

Dessin linéaire graphique—1er pr H. Alexandre, 2 pr Adolphe Garneau.

2DE DIVISION.

1er pr E. Gervais et C. Bellemare, *ex æquo*, 2 pr Maxime Bellemare. Dessin ombré—1er pr Théodore Lambert, 2 pr G. Hénault.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.—1ÈRE DIVISION.

Prix Albert Turcotte.

2DE DIVISION.

1er pr G. Hénault et Nestor Duguay, *ex æquo*, 2 pr F. X. Trudel et Tancrède Trudel, *ex æquo*. Violon—1er pr Philippe Perreault, 2 pr Arthur Landry et Ed. Richard, *ex æquo*. Bande—1er pr Ls. Blondin, 2 pr A. Morissette.

MUSIQUE VOCALE.

1er pr Ls. Blondin et G. Hénault, 2 pr A. Morissette.

HORTICULTURE.—DIVISION DES GRANDS.

1er pr No. 14—Cultivé par F. X. Duplessis, J. Bte. Corneau, C. Lemire, A. Lemire, Ls. Blondin, M. Grondin, E. L'Abbé, 2 pr No. 3.—Cultivé par P. Marchand, O. Carufel, A. Prendergast, O. Faucher, G. Vaillancourt et O. Lafêche.

DIVISION DES PETITS

1er pr No. 2—Cultivé par N. Duguay, Ls. Lemire, E. Houle, D. Lachance, E. Carufel et V. Carufel. 2 pr No. 1—Cultivé par W. Ferron, A. Beauchemin, T. Trudel, A. Milot et P. Mayrand.

COLLEGE MASSON.

SEPTIÈME CLASSE.

Excellence—1er pr Noé Poupard, 2 pr Ovide Dutrizac. Histoire du Moyen-Age—1er pr Noé Poupard, 2 pr Louis Meunier. Géographie—1er pr Noé Poupard, 2 pr Ovide Dutrizac et Ferdinand Corbeil. Grammaire—1er pr Noé Poupard, 2 pr Jos. Pauzé. Thèmes—1er pr Noé Poupard, 2 pr Ferdinand Corbeil et Ovide Dutrizac. Versions—1er pr Ovide Dutrizac, 2 pr Noé Poupard. Arithmétique—1er pr Ovide Dutrizac, 2 pr Alphonse Jacques. Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application—Noé Poupard, Edouard Carmel, Ovide Dutrizac, Ferdinand Corbeil, Alphonse Jacques, Louis Meunier.

SIXIÈME CLASSE.

Excellence—1er pr Téséphore Vandry, 2 pr Pierre Théberge. Histoire Romaine—1er pr Zéphirin Joncas, 2 pr Jos. Perry et Calixte Ouimette. Géographie—1er pr Alphonse Forget, 2 pr Pierre Théberge. Thèmes—1er pr Téséphore Vandry, 2 pr Pierre Théberge. Versions—1er pr Jos. Perry, 2 pr Téséphore Vandry. Grammaire—1er pr Calixte Ouimette, 2 pr Téséphore Vandry et Joseph Legris. Arithmétique—1er pr Pierre Théberge, 2 pr Alphonse Dagenais. Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application—Albert Roy, Ferdinand Corbeil, Calixte Ouimette, Zéphirin Joncas, Jos. Legris, Alphonse Dagenais.

CINQUIÈME CLASSE.

Excellence—1er pr Ludger Gariépy, 2 pr Hector Gariépy, 3 pr Amédée Parent. Histoire d'Angleterre—1er pr Ovide Filion, 2 pr Louis Sicard, 3 pr Camille Brochu et Amédée Parent. Thèmes—1er pr Amédée Parent, 2 pr Alphonse Larin et Henri Lepage, 3 pr Hector Gariépy. Versions—1er pr Hector Gariépy, 2 pr Louis Després, 3 pr Alphonse Larin, Henri Lepage et Adolphe Mathieu. Grammaire—1er pr Camille Brochu, 2 pr Ovide Filion et Louis Roy, 3 pr Amédée Parent. Arithmétique—1er pr Camille Brochu, 2 pr Ludger Gariépy, et Jos. Beauchamp, 3 pr Adolphe Mathieu. Tenue des Livres—1er pr Eustache Larose, 2 pr Ludger Gariépy, 3 pr L. Després et A. Larin. Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application—Eustache Larose, Xavier Desjardins, Louis Sicard, Camille Brochu, L. Gariépy, Jos. Beauchamp.

QUATRIÈME CLASSE.

Excellence—1er pr J.-B. Lalande, 2 pr Antoine Moreau, 3 pr Jos. Delphausse. Histoire de France—1er pr A. Moreau, Jos. Vézina et Jos. Delphausse, 2 pr J.-B. Boc et Alp. Choquet, 3 pr Charles Vaillancourt. Thèmes—1er pr Adolphe Lamarche, 2 pr Narcisse Trudel, 3 pr Alphonse Lajeunesse. Versions—1er pr Antoine Moreau, 2 pr Jos. Morin, 3 pr Adolphe Lamarche. Grammaire—1er pr Adolphe Choquet, 2 pr Adolphe Lamarche, 3 pr Jos. Vézina. Agriculture—1er pr Antoine Moreau, 2 pr Charles Vaillancourt et A. Choquet, 3 pr Jos. Delphausse et A. Lamarche. Arithmétique—1er pr Antoine Moreau, 2 pr J.-B. Lalande et A. Choquet, 3 pr A. Lamarche et J. Morin. Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application—Léandre Labelle, C. Vaillancourt, J. Delphausse et Adolphe Lamarche.

TROISIÈME CLASSE.

Excellence—1er pr Zotique Meunier, 2 pr Herménégilde Gauthier, 3 pr Sifroi Desjardins. Thèmes—1er pr Zotique Meunier, 2 pr Damase Chamberland, 3 pr Léandre Bélanger. Versions—1er pr Sifroi Desjardins, 2 pr Damase Chamberland, 3 pr Zotique Meunier. Grammaire—1er pr Damase Chamberland, 2 pr Zotique Leclerc et Edwin Pauzé, 3 pr Léandre Bélanger. Dialogue—1er pr Frederic Jones, 2 pr Sifroi Desjardins, 3 pr Damase Chamberland et J.-B. Toutan. Calligraphie—1er pr Léandre Bélanger, 2 pr Frederic Jones, 3 pr Damase Chamberland. Arithmétique—1er pr Alphonse Chalifoux, 2 pr Frederic Jones, 3 pr Nicolas Fortin. Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application—Zotique Leclerc, Michel Cyr, Eloi Ouimette, Frederic Jones, Sifroi Desjardins, D. Chamberland, Zotique Meunier.

SECONDE CLASSE.

Excellence—1er pr Stanislas Auger, 2 pr Paschal Amess, 3 pr François Lapointe. Thèmes—1er pr Stanislas Auger, 2 pr Paschal Amess, 3 pr J.-B. Auger. Grammaire—1er pr Victor Delphausse, 2 pr Antoine Beaudoin, 3 pr Hormidas Caron et Paschal Amess. Dialogue—1er pr A. Beaudoin et P. Amess, 2 pr Ulric Levêque et V. Delphausse, 3 pr Césaire Turgeon. Arithmétique—1er pr François Lapointe et C. Delorme, 2 pr Benjamin Bohémier, 3 pr Charles Bohémier. Calligraphie—1er pr Jules Lefebvre et Paschal Lapointe, 2 pr Paschal Amess, 3 pr Adolphe Compain. Lecture—1er pr Adolphe Compain, 2 pr Eugène Varin, 3 pr Ulric Levêque et C. Delorme. Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application—Louis Forget, Victor Delphausse, Frs. Lapointe, Charles Bohémier, Paschal Amess, H. Caron, C. Delorme, Stanislas Auger.

PREMIÈRE CLASSE.

Excellence—1er pr Louis Lajeunesse, 2 pr Joseph Contant et Alfred Clark, 3 pr Téséphore Filion. Grammaire—1er pr Louis Lajeunesse, 2 pr Alfred Clark, 3 pr Joseph Contant. Catéchisme—1er pr Louis Lajeunesse, 2 pr Téséphore Filion, 3 pr Léon Larue. Lecture—1er pr François Perrault, 2 pr Alfred Clark, 3 pr Armand Laporte. Calligraphie—1er pr David Meunier, 2 pr Benjamin Chadler, 3 pr François Larin. Arithmétique—1er pr Armand La-

porte, 2 pr Napoléon Parent et Alf. Clark, 3 pr Benjamin Chadler et Frs. Perrault. Mention Honorable de Bonne Conduite et d'Application—Louis Lajeunesse, Léon Dagenais, Léon Larue, Jos. Contant, Edouard Blais, T. Filion.

MUSIQUE.

Piano—1er pr Joseph Montmarquet et Alphonse Dagenais, 2 pr Adolphe Mathieu, 3 pr Henri Desjardins et Ernest Turgeon, 4 pr Pierre Théberge et Ferdinand Corbeil.

Collège de Sainte Anne de la Pocatière.

COURS LATIN.

Prix de sagesse et d'application—Octave Soucy, Maxime Hudon et Joseph Michaud.

PHILOSOPHIE.

Philosophie morale et intellectuelle—1er pr Octave Drapeau, 2 pr Xavier Bernier. Dissertation—1er pr P. O. Drapeau, 2 pr A. Fafard. Enseignement religieux—Prix O. Drapeau. Architecture—Prix O. Drapeau. Astronomie—Prix O. Drapeau. Zoologie—Prix O. Drapeau. Mathématiques—Prix X. Bernier. Botanique—Prix X. Bernier. Déclamation—Prix O. Drapeau.

RHÉTORIQUE.

Excellence—Prix Hubert Kérouack. Composition française—1er pr Guillaume Amiot, 2 pr Napoléon Dionne. Interprétation des Auteurs Latins—1er pr H. Kérouack, 2 pr Léandre Francœur. Thème Latin—1er pr H. Kérouack, 2 pr L. Francœur. Vers Latins—1er pr G. Amiot, 2 pr H. Kérouack. Interprétation des Auteurs Grecs—1er pr H. Kérouack, 2 pr M. Moreau. Thème Grec—Prix M. Moreau. Algèbre—Prix M. Moreau. Récitation—Prix H. Kérouack.

BELLES-LETTRES.

Excellence—Prix Pantaléon Hudon. Composition française—1er pr David Gagné, 2 pr P. Hudon. Interprétation des Auteurs Latins—1er pr P. Hudon, 2 pr W. Tremblay. Thème Latin—1er pr W. Tremblay, 2 pr P. Hudon. Vers Latins—1er pr P. Hudon, 2 pr W. Tremblay. Interprétation des Auteurs Grecs—1er pr P. Hudon, 2 pr O. Soucy. Thème Grec—1er pr P. Hudon, 2 pr W. Tremblay. Composition anglaise—Prix O. Soucy. Récitation—Prix C. Rouleau.

CLASSE SUPÉRIEURE DE GRAMMAIRE LATINE.

Excellence—Prix Antoine Ouellette. Composition française—1er pr M. Hudon, 2 pr A. Ouellet. Interprétation des Auteurs Latins—1er pr A. Ouellet, 2 pr M. Hudon. Thème Latin—1er pr M. Hudon, 2 pr A. Ouellet. Vers Latins—1er pr A. Ouellet, 2 pr M. Hudon. Interprétation des Auteurs Grecs—1er pr M. Hudon, 2 pr P. Boily. Thème Grec—1er pr A. Ouellet, 2 pr P. Boily. Composition anglaise—Prix J. Lepage. Récitation—Prix A. Ouellet et P. Boily.

CLASSE INFÉRIEURE DE GRAMMAIRE LATINE.

Excellence—Prix Siméon Fraser. Composition française—1er pr P. Sylvain, 2 pr Edouard Leclerc. Interprétation des Auteurs Latins—1er pr P. Sylvain, 2 pr S. Fraser. Histoire latine—1er pr M. Dubé, 2 pr Claude Guy. Interprétation des Auteurs Grecs—1er pr C. Guy et H. Dubé, 2 pr T. Pelletier. Composition anglaise—Prix James Nelligan. Récitation—Prix C. Guy.

HISTOIRE UNIVERSELLE.

Première section—Prix O. Drapeau. Seconde section—Prix P. Hudon. Troisième section—Prix A. Ouellet.

PLAIN-CHANT.

Prix B. Bernier.

MUSIQUE VOCALE.

1er pr H. Dubé, 2 pr B. Bernier, 3 pr H. Kérouack.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Harmonium : première section—Prix Pantaléon Bégin ; deuxième

section—Prix P. Paradis. Piano—Prix C. Rouleau. Violon—Prix Etienne Bécot.

DESSIN.

1er pr B. Bernier, 2 pr P. Hudon.

HORTICULTURE.

1er pr M. Moreau, 2 pr O. Soucy.

COURS ANGLAIS.

Prix de sagesse et d'application—Adolphe Vézina.

QUATRIÈME CLASSE.

Excellence—Prix William Sheehy. Composition française—1er pr Alfred Marquis, 2 pr P. Gauvreau. Exercices français—1er pr C. Larrivée, 2 pr P. Gauvreau. Version anglaise—1er pr E. Casgrain, 2 pr P. Gauvreau. Exercices anglais—1er pr P. Gauvreau, 2 pr W. Sheehy. Composition anglaise—1er pr P. Gauvreau, 2 pr W. Sheehy. Analyse logique—1er pr W. Sheehy, 2 pr Etienne Grondin. Traduction des auteurs anglais—Prix U. Sheehy. Grammaire anglaise—1er pr W. Cruice, 2 pr W. Sheehy. Tenue des livres—Prix W. Cruice. Arithmétique—1er pr N. Pâquet, 2 pr W. Cruice. Géographie—1er pr F. McDonald, 2 pr W. Cruice. Grammaire française—Prix W. Sheehy. Architecture—Prix C. Larrivée. Histoire du Canada—Prix A. Miville.

TROISIÈME CLASSE.

Excellence—Prix Allyre Collet. Composition française—1er pr Lucien Gagné, 2 pr A. Collet. Exercices anglais—1er pr A. Collet, 2 pr J. Dumont. Exercices français—1er pr P. Dubé, 2 pr J. Dumont. Version anglaise—1er pr L. Gagné, 2 pr A. Collet. Traduction des auteurs anglais—Prix P. Dubé. Arithmétique—1er pr J. Dumont, 2 pr L. Gagné. Géographie—1er pr N. Côté, 2 pr J. Dumont. Grammaire anglaise—Prix A. Collet. Grammaire française—Prix E. Dubé. Dessin linéaire—Prix A. Collet et Xavier Pâquet. Ecriture—Prix A. Collet et J. Dumont.

SECONDE CLASSE.

Excellence—Prix Ernest Gagnon. Exercices anglais—1er pr Richard Hearn, 2 pr A. Belliveau, 3 pr N. Chouinard. Exercices français—1er pr E. Gagnon, 2 pr R. Saucier, 3 pr N. Chouinard. Version anglaise—1er pr N. Chouinard, 2 pr R. Saucier, 3 pr E. Gagnon. Géographie—1er pr E. Gagnon, 2 pr Louis Lagacé et A. Dubé. Histoire Sainte—Prix O. Langlois. Arithmétique—1er pr E. Gagnon, 2 pr L. Lagacé. Prononciation anglaise—1er pr R. Hearn, 2 pr N. Chouinard. Grammaire française—1er pr J. Dumais, 2 pr M. Bolduc. Ecriture—1er pr J. Dumais, 2 pr Georges Paré.

CLASSE ÉLÉMENTAIRE.

Excellence—Prix Thomas Dionne. Grammaire française—1er pr Benjamin Dubé, 2 pr Alphonse Anctil. Grammaire anglaise—1er pr N. Castonguay, 2 pr M. Finegan. Exercices français—1er pr J. Dionne, 2 pr O. Pelletier, 3 pr B. Dubé. Exercices anglais—1er pr M. Finegan, 2 pr O. Pelletier, 3 pr T. Dionne. Arithmétique—1er pr H. Robertson, 2 pr M. Finegan. Prononciation anglaise—Prix N. Castonguay. Histoire Sainte—1er pr H. Paradis, 2 pr A. Anctil. Géographie—Prix N. Castonguay. Ecriture—1er pr M. Finegan, 2 pr P. Vallée.

MUSIQUE VOCALE.

Première section—1er pr E. Grondin, 2 pr Didier Dion, 3 pr A. Marquis. Deuxième section—1er pr Edmond Savard, 2 pr R. Saucier.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Violon et Flûte—1er pr P. Gauvreau, 2 pr C. Larrivée. Piano—1er pr U. Cruice, 2 pr E. Grondin.

HORTICULTURE.

1er pr A. Marquis, 2 pr E. Frenet, 3 pr L. Gagné, 4 pr N. Pâquet.